

Histoire de la Suisse de 1930 à nos jours

L'évolution de l'Institut Sainte-Croix à Bulle entre 1950 et 1974



Figure 1: Photographie de la façade de l'Institut Sainte-Croix à Bulle en 1956.

Maude Morand

Collège du Sud
Travail de maturité
Mars 2022

TRAVAIL DE MATURITÉ RÉALISÉ
SOUS LA DIRECTION DE MONSIEUR SYLVAIN GRANDJEAN

Table des matières

1	Introduction	3
2	L'éducation des filles dans la première moitié du XX^{ème} siècle	4
2.1	Les possibilités globales d'études en Suisse.....	4
2.2	Les possibilités d'études dans le canton de Fribourg	5
2.3	Les possibilités d'études dans le district de la Gruyère	8
2.4	L'implantation de l'Institut Sainte-Croix à Bulle	9
3	L'Institut Sainte-Croix : état des lieux en 1950	10
3.1	Les acteurs.....	11
3.1.1	Les élèves	11
3.1.2	Qui enseigne aux jeunes filles ?	13
3.2	Organisation interne de l'Institut	14
3.2.1	Comment sont organisés les programmes ?	14
3.2.2	Comment sont organisées les journées des étudiantes ?	15
3.3	Comment est perçu l'Institut Sainte-Croix selon la presse locale ?	16
4	L'Institut Sainte-Croix : état des lieux en 1974	18
4.1	Les acteurs.....	18
4.1.1	Les élèves	18
4.1.2	Qui enseigne aux jeunes filles ?	19
4.2	Organisation interne de l'Institut	20
4.2.1	L'aide de l'État	20
4.2.2	Une formation en cinq ans ?	21
4.2.3	Quelles sont les sorties des jeunes filles ?	22
4.3	L'Institut Sainte-Croix vu de l'extérieur	22
5	Quels changements ont pu être observés entre les années 1950 et 1974 ?	24
5.1	L'harmonisation et l'égalité des sexes du système scolaire dès 1970	24
5.1.1	En Suisse.....	24
5.1.2	Dans le canton de Fribourg.....	24
5.2	La mixité dans les écoles secondaires et la création du Cycle d'orientation à Fribourg	25
5.2.1	L'ouverture du Cycle d'orientation de Bulle et l'Institut Sainte-Croix.....	26
5.3	Une société de plus en plus laïque.....	28
5.3.1	En Suisse.....	28
5.3.2	Dans le canton de Fribourg	29
5.4	Les impacts de la laïcisation sur l'Institut Sainte-Croix	30
6	Conclusion.....	31
7	Bibliographie	33
8	Sources des figures.....	37
9	Annexes.....	40
10	Remerciements	55

1 Introduction

L'éducation et la formation des filles et des femmes ont, durant de nombreuses années, été délaissées par nos institutions publiques : l'enseignement pour les jeunes filles est resté, pour la majorité d'entre elles, sous la responsabilité de congrégations religieuses jusque dans les années 1970. Durant les « Trente Glorieuses », de nombreux changements politiques, économiques, sociaux et culturels marquent notre société, entraînant notamment une évolution considérable au niveau de l'égalité féminine. Progressivement, avec les changements des mentalités et de la place de la femme au sein de notre société, diverses écoles, destinées premièrement aux garçons, ont ouvert leurs portes aux filles. Mais quels ont alors été les effets de cette évolution sur cet établissement bullois ouvert à la fin du XIX^{ème} siècle par la Congrégation de Menzingen ? Comment cette école s'est-elle adaptée aux changements ? C'est à la suite de ces questions que j'ai posé ma problématique : « Quelle a été l'évolution de l'Institut Sainte-Croix entre 1950 et 1974 ? ». J'ai choisi d'étudier l'Institut Sainte-Croix à Bulle, car je souhaitais me concentrer sur un établissement proche de chez moi, afin d'en apprendre davantage sur ma région natale. Pour l'Institut, l'année 1950 est synonyme d'un grand tournant au niveau de son développement ; l'année 1974 représente la fin prochaine des écoles destinées aux jeunes filles, tenues par des institutions religieuses. Ces deux bornes temporelles m'ont donc paru pertinentes pour limiter mon sujet d'étude dans le temps.

Pour répondre à ces questions, j'ai consulté de nombreuses sources : principalement les archives de l'Institut Sainte-Croix se trouvant à la maison-mère de Menzingen, mais aussi la presse locale en ligne. J'ai également eu la chance de pouvoir interviewer Sœur Nicole et Sœur Bénédicte (anciennes élèves de l'Institut Sainte-Croix), cela m'a énormément aidé pour comprendre au mieux l'univers de l'Institut. De la littérature secondaire sur le sujet a aussi été indispensable. En particulier, l'ouvrage de Annick Progin et les articles du Dictionnaire historique de la Suisse m'ont été particulièrement utiles.

Mon travail se développe à travers divers points. Dans un premier temps, je présenterai les principales offres d'études qui existaient jusqu'en 1950 pour les jeunes filles en Suisse, à Fribourg puis en Gruyère. Ensuite, mon analyse sera découpée en trois parties principales. Mes deux premiers axes présenteront l'Institut Sainte-Croix en 1950 puis en 1974, principalement au travers de ses acteurs, en mettant en évidence quelles étaient les jeunes filles qui fréquentaient les écoles ainsi que leurs enseignants, et de son organisation interne, en présentant

des programmes et la vie des élèves. Pour chaque moment étudié, je m'intéresserai aussi au regard porté sur l'Institut dans la presse locale. Dans mon troisième axe, je comparerai mes deux études de 1950 et 1974 afin de dégager les évolutions marquantes, puis tenterai de les expliquer en les ancrant dans leur contexte riche en changements.

2 L'éducation des filles dans la première moitié du XX^{ème} siècle

2.1 Les possibilités globales d'études en Suisse

Les cantons disposent d'une marge de manœuvre assez importante au niveau de l'enseignement, il nous est donc plutôt difficile de dresser ici un portrait précis et complet du système éducatif au niveau fédéral. Toutefois, au sujet de l'éducation et la formation des filles, les points suivants méritent d'être relevés. Durant le développement des écoles en Suisse, leur instruction a souvent, voire quasiment toujours, été mise de côté, au détriment de celle des garçons. Les congrégations religieuses se sont alors montrées responsables de leur enseignement qui était, par ailleurs, différent de celui des garçons, davantage axé sur les travaux manuels, tels que la couture ou les tâches ménagères.¹

Au niveau primaire, la Révision de la Constitution de 1874, rend l'école gratuite, obligatoire et placée sous la surveillance ou la direction d'une institution publique. Auparavant confessionnel, le but des écoles primaires change ; dorénavant l'objectif ne sera « plus de former un bon chrétien sachant lire la Bible, mais un bon citoyen intégré dans la vie économique ».² La scolarisation débute à l'âge de 6 ou 7 ans et dure ordinairement 6 années. A partir du XX^{ème} la séparation des sexes se fait de plus en plus rare que ce soit en ville ou en campagne, suite à diverses évolutions.³ Dès 1900, l'école secondaire est présente dans la majorité des cantons suisses, servant de continuité à l'école primaire. Afin de donner aux élèves un complément d'enseignement, les écoles secondaires sont majoritairement non-mixtes, et durent entre deux ou trois ans pour les filles.⁴ Cependant, leur fréquentation durant les années 1950 reste faible. En effet, elle est seulement de 30% pour les jeunes suisses, et encore en

¹ HEAD-KÖNIG, Anne-Lise. « Éducation des filles ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2006.

² GRUNDER, Hans-Ulrich. « L'école primaire ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012.

³ *Idem*.

⁴ RUFFIEUX, Joséphine. *La question de la mixité à l'école, en France, en Suisse et à Fribourg*. Travail de maturité, Bulle, 2002, p. 20.

dessous pour celle des jeunes filles, du fait qu'elles ont la possibilité d'y étudier uniquement par le biais des institutions religieuses, se trouvant généralement en ville.⁵

Au niveau de la formation professionnelle, les femmes n'ont pas un panel d'études aussi étendu que celui des hommes. L'école de commerce leur a par exemple été accessible à partir de 1876.⁶ Par ailleurs, après l'acceptation en 1895 par la Confédération de la subvention des écoles d'économie domestique et professionnelle pour les femmes, les écoles ménagères se sont progressivement multipliées en Suisse romande et en Suisse alémanique.⁷ L'accessibilité des jeunes filles aux études supérieures, comme le gymnase et l'université, a été possible seulement au début du XX^{ème} siècle.⁸ Ces études sont restées pendant longtemps, elles aussi, sous la responsabilité d'institutions privées et religieuses. Un grand nombre de jeunes étrangères également poursuivaient leurs études dans les universités.⁹

2.2 Les possibilités d'études dans le canton de Fribourg

A partir de 1900, les écoles primaires sont présentes dans tout le canton de Fribourg. La



Figure 2: Cours à l'Académie Sainte-Croix à Fribourg, tenue par les Ursulines de Porrentruy, en 1950.

mixité des élèves est plus présente en campagne que dans les villes, en raison de moyens financiers plus maigres.¹⁰ Après l'école primaire, les élèves féminines ont généralement deux chemins possibles : redoubler la 6^{ème} année primaire jusqu'à l'âge de l'émancipation, qui est de 15 ans pour les filles (16 ans pour les garçons) ou continuer leurs études dans une école secondaire. Les études secondaires ont des conditions d'accès inégales, que ce soit au niveau géographique, social et du genre de l'enfant.¹¹ Ce sont encore une fois les institutions privées et religieuses qui ont endossé la responsabilité de la scolarisation secondaire des jeunes filles dans le canton. Exceptée la Ville de Fribourg, qui possède une école

⁵ PYTHON, Francis. *Histoire de Fribourg : Ancrages traditionnels et renouvelés*. Fribourg, Alphil éditions, 2018, p. 98.

⁶ CRIBLEZ, Lucien. « École de commerce ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012.

⁷ HEAD-KÖNIG, Anne-Lise. « Éducation des filles ». *op. cit.*

⁸ *Idem.*

⁹ HOFSTETTER, Rita ; SANTINI-AMGARTEN, Bruno. « Écoles privées ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012.

¹⁰ GRUNDER, Hans-Ulrich. « L'école primaire ». *op. cit.*

¹¹ GACHET, Delphine. *La démocratisation de l'enseignement secondaire du degré inférieur à Fribourg : analyse des débats politiques autour de la naissance du Cycle d'orientation 1950-1986*. Mémoire, Fribourg, 2016, p. 15.

secondaire pour les filles grâce aux Ursulines de Porrentruy (Figure 2),¹² le reste du canton doit fréquenter les quatre autres écoles offrant un enseignement secondaire : l'Institut St-Joseph de la Gouglera, fondé en 1861 par les sœurs d'Ingenbohl, l'Institut Sainte-Croix à Bulle, tenu par la Congrégation de Menzingen depuis 1899, l'Institut du Sacré-Cœur à Estavayer-le-lac¹³ et l'Institut St-François de Sâles à Châtel-St-Denis, fondés tous les deux en 1905.¹⁴ Avant les années 1950, il n'y a pas au niveau cantonal de véritable volonté de promouvoir l'accès aux écoles secondaires pour les jeunes des milieux ruraux. En conséquence, leur fréquentation est de moins de 10% chez les garçons et évidemment encore inférieur chez les filles. Une loi est alors votée en 1951 afin d'unifier l'école secondaire. Mais l'encadrement du canton en matière de programmes et de fonctionnement se fait de manière lente jusqu'en 1961.¹⁵

Après l'école secondaire, les filles peuvent se spécialiser dans différents métiers. Les écoles normales, pour la profession d'enseignante, sont répandues durant la première moitié du XX^{ème} siècle. Il y en a 4 principales : La Providence tenue par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul et le pensionnat Sainte-Agnès des Sœurs Ursulines à Fribourg, l'Institut Sainte-Croix à Bulle géré par les Sœurs de Menzingen, et enfin l'Institut du Sacré-Cœur des Sœurs d'Ingenbohl à Estavayer-le-Lac.¹⁶ De plus, des écoles de commerce, comme l'école supérieure de commerce de Gambach, fondée en 1905 par les Ursulines,¹⁷ ou des écoles ménagères, sont d'autres voies envisageables.¹⁸

¹² MUTTER, Christa ; THALI, Johanna ; SCHÄREN, Christine ; DIETERICH, Barbara. *Femmes à Fribourg. « Du pater noster à l'alma mater : sur la trace des femmes à Fribourg »*. Fribourg, Méandre Ed., 1996, p. 32.

¹³ ZBINDEN, Raphaël. « Estavayer-Le-Lac : Les Sœurs d'Ingenbohl ont vendu le Sacré-Cœur ». In *Cath.ch*, 2015. Consulté le 21 novembre 2021. <<https://www.cath.ch/newsf/estavayer-le-lac-les-soeurs-dingenbohl-ont-vendu-le-sacre-coeur/>>.

¹⁴ PHILIPONA, Anne. *L'éducation supérieure féminine dans le district de la Gruyère*, Séminaire III, 1996, p. 21.

¹⁵ PYTHON, Francis. *Histoire de Fribourg. op. cit.*, p. 98.

¹⁶ BARRAS, Jean-Marie. *L'école normale cantonale de 1859 à 2003*. <https://www.nervo.ch/wp-content/uploads/2017/03/Au_temps_de_1_Ecole_normale.pdf>.

¹⁷ « L'histoire de Gambach », In *Gambach*. Consulté le 21 novembre 2021. <<https://gambach.ch/notre-ecole/le-college/histoire>>.

¹⁸ « Histoire ». In *Sœurs de Sainte-Ursule*. Consulté le 18 novembre 2021. <<http://fribourg.ste-ursule.org/histoire/>>.

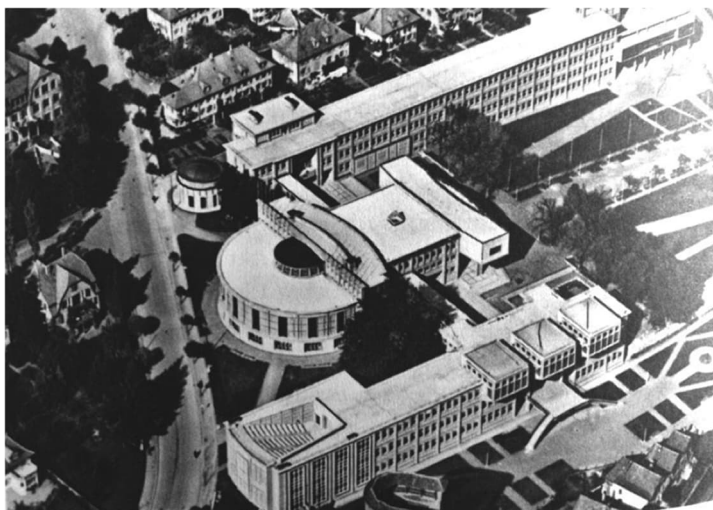


Figure 3: Inauguration du bâtiment principal de Miséricorde à Fribourg, en 1941.

Au niveau des écoles supérieures avant 1950, certaines filles ont l'opportunité d'accéder aux études universitaires via l'Académie Sainte-Croix à Fribourg, fondée par les Sœurs de Menzingen en 1904,¹⁹ et qui s'est transformée en 1909 en Lycée de Sainte-Croix. La maturité fédérale s'y déroule sur sept années.²⁰ Enfin, nous noterons que Fribourg est le dernier canton suisse

à accueillir des étudiantes dans son université (Figure 3). C'est seulement en 1905 que les femmes sont acceptées en tant qu'étudiantes, et non plus en tant que simples auditrices. Il faudra attendre 1907 pour que les premières filles de nationalité suisse commencent leur première année d'études supérieures.²¹

Possibilités d'études pour les jeunes filles durant la première moitié du XX^{ème} siècle :

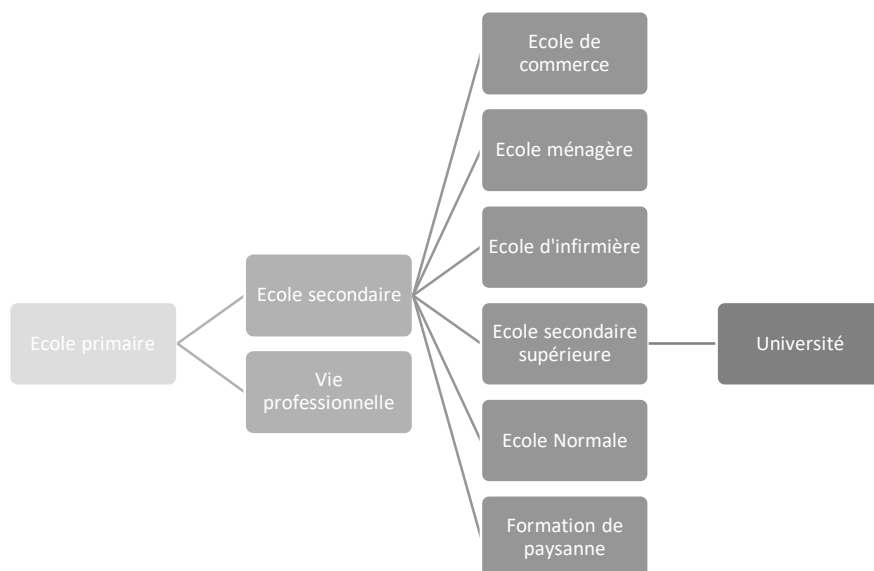


Figure 4: Schéma personnel des possibilités d'études pour les jeunes filles dans le canton de Fribourg durant la première moitié du XX^{ème} siècle.

¹⁹ « De l'Académie au Collège Sainte-Croix ». In *Collège Sainte-Croix*. 2014. Consulté de 21 novembre 2021. <<https://www.cscfr.ch/j33/index.php/fr/notre-coll-mainmenu-273/notre-histoire/de-lacademie-au-college>>.

²⁰ *Idem*.

²¹ MUTTER, Christa ; THALI, Johanna ; SCHÄREN, Christine ; DIETERICH, Barbara. *Femmes à Fribourg. Du pater. op. cit.*, 60 p.

2.3 Les possibilités d'études dans le district de la Gruyère

Les écoles primaires du district de la Gruyère sont pour la plupart mixtes durant la première moitié du XX^{ème} siècle. Cependant, à la Rue de Bouleyres à Bulle, les filles et les garçons y sont séparés. Le nombre d'élèves par classe dans les zones urbaines est moins élevé qu'en campagne, du fait de l'enseignement genré. L'apprentissage rigide et sévère est principalement basé sur le savoir « par cœur » et la religion catholique, tout en comprenant des heures d'ouvrage, comme le tricot ou la broderie, pour les petites filles.²²

L'accessibilité à l'école secondaire n'est pas aisée pour les filles de la Gruyère. L'école secondaire, ouverte en 1855 à Bulle, est réservée uniquement aux garçons.²³ Les jeunes filles souhaitant étudier à ce niveau doivent fréquenter l'Institut Sainte-Croix, créé en 1899, situé à l'actuelle Rue du Marché à Bulle (Figure 5). Cependant, peu d'entre elles viennent de familles paysannes : la plupart sont issues de familles qui ont une certaine aisance financière. Les familles qui recherchent une institution moins coûteuse pour instruire leurs filles se tournent régulièrement vers l'Institut de la Gouglera. Celles qui souhaitent continuer leurs études après le degré secondaire, peuvent poursuivre leur cursus à l'Institut Sainte-Croix, afin de faire l'école de commerce ou l'École Normale.²⁴ La possibilité de faire un apprentissage est envisageable

durant la première moitié du XX^{ème} siècle. Les filles se dirigent principalement vers des métiers liés à leur futur rôle de mère au foyer, des apprentissages de couturière, de paysanne, ou encore de vendeuse.²⁵



Figure 5 : Façade de l'Institut Sainte-Croix à Bulle en 1914.

²² AEBY-MAGNIN, Danielle. *Le temps de la vie*. Fribourg, La Sarine, 2010, pp. 31-35.

²³ GENOUD, François. *1855-2005 : de l'École secondaire aux CO de la Gruyère*. 2006, p. 24.

²⁴ AEBY-MAGNIN, Danielle. *Le temps de la vie*. op. cit., pp. 43-44.

²⁵ AEBY-MAGNIN, Danielle. *Le temps de la vie*. op. cit., pp. 52-55.

2.4 L'implantation de l'Institut Sainte-Croix à Bulle

L'Institut

Sainte-Croix de Bulle est fondé en 1899 par les Sœurs enseignantes de la Sainte-Croix de Menzingen.²⁶ Elles se tournent vers la ville de Bulle pour éviter la centralisation des écoles à Fribourg, où

Fondateur de l'Institut de la Sainte-Croix

Originaire du canton de Zoug, l'Institut des Sœurs de la Ste-Croix de Menzingen a été créé en 1844 par le capucin Theodosius Florentini (1808 – 1865). Il avait le souhait de développer l'enseignement féminin en Suisse tout en gardant les valeurs chrétiennes. Sa Congrégation dépasse les frontières dès 1880 avec des institutions sociales et hospitalières, en créant des missions et en enseignant en Afrique, en Allemagne, ou encore au Chili. (DUBLER, Anne-Marie. « Menzingen ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2008.)

les Sœurs Ursulines et la Providence y sont déjà implantées.²⁷ L'établissement bullois est ainsi la première école à donner la possibilité d'études complémentaires aux jeunes filles du sud du canton. Les Sœurs souhaitent disposer d'une totale indépendance financière afin d'avoir une certaine liberté dans le choix des leçons, ainsi que dans celui des professeurs.²⁸

Situé à la Rue de Bouleyres, l'Institut est au départ tenu par une directrice et deux enseignantes, et accueille une douzaine d'élèves, regroupant des internes²⁹ et des externes³⁰ réparties en deux sections : l'École Normale et un cours de français pour les élèves de langue étrangère. L'École Normale représente un élément pionnier dans l'instruction féminine car, dans le canton, le corps enseignant est alors en majorité masculin.³¹ Dès 1899, l'enseignement se diversifie : aux deux sections initiales viennent s'ajouter une école secondaire,³² une École de commerce délivrant son premier diplôme 1923, une classe ménagère en 1933 et un cours

²⁶ « L'exposé de Sr Bénédicte », daté du 12 juin 2002, transmis par Sr Bénédicte lors de l'interview réalisée le 25 octobre 2021, p. 1.

²⁷ PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986). Une contribution à l'éducation confessionnelle des jeunes filles en Gruyère*. Mémoire, 2009, p. 30.

²⁸ PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986)*. *op. cit.*, p. 32-33.

²⁹ Élève séjournant à l'Institut Sainte-Croix durant ses études, étant d'origine étrangère, et/ou n'ayant pas la possibilité de rentrer chez elle le soir.

³⁰ Élève suivant les cours à l'Institut Sainte-Croix qui a la possibilité de rentrer chez elle chaque soir.

³¹ « L'exposé de Sr Bénédicte », daté du 12 juin 2002, *op. cit.*, p. 3.

³² La Direction de l'Institut. « Le Pensionnat Ste-Croix ». In *La Gruyère*, 11 novembre 1899.

préparatoire pour le brevet de maîtresse d'ouvrage en 1941.³³ Rapidement, l'Institut connaît un réel succès dans le district. Dans les années 1940, l'effectif atteint 200 élèves, internes et externes confondues, et les chiffres ne cesseront de croître au fil des années. Des transformations, des travaux ainsi que des achats de bâtiments s'effectuèrent au fur et à mesure des besoins du pensionnat.³⁴ La figure ci-contre est un plan original de la façade de l'Institut lors de son agrandissement en 1903.



Figure 6: Plan du bâtiment de la rénovation de l'Institut Sainte-Croix à Bulle de 1903.

3 L'Institut Sainte-Croix : état des lieux en 1950

Afin de répondre à ma problématique, je me suis rendue à Menzingen dans le canton de Zoug, où se trouve la maison-mère de l'Institut Sainte-Croix. En effet à la fermeture de l'établissement de Bulle, la majorité de ses archives ont été déplacées là-bas. J'ai été accueillie par Sœur Maria, qui m'a présenté divers documents qui m'ont permis de rédiger mon travail. Les programmes des élèves de 1950/51 ainsi que *les Chroniques de l'Institut Sainte-Croix* m'ont énormément aidée. Ces dernières ont été écrites par des élèves de l'Institut. La première *Chronique* relate la vie quotidienne, plutôt générale, entre 1967 et 1973, avec des événements racontés sur les différentes sections. En parallèle, une seconde *Chronique* a été écrite pour relater les activités des normaliennes uniquement. Sœur Maria m'a aussi assistée par la suite, via mail. Par ailleurs, je suis allée à Fribourg interviewer deux anciennes élèves de l'Institut : Sœur Nicole, née en 1943 à Sâles, qui a étudié à l'École Normale, et Sœur Bénédicte d'Albeuve, qui a suivi les cours secondaires et l'École Normale. L'expérience de ces deux anciennes élèves m'a permis de m'imaginer plus précisément comment était la vie à Sainte-Croix dans les années 1950.

³³ PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986)*. op. cit., p. 38.

³⁴ « L'exposé de Sr Bénédicte », daté du 12 juin 2002, op. cit., p. 3.

3.1 Les acteurs

3.1.1 Les élèves

Durant l'année 1950-1951, l'Institut Sainte-Croix compte 161 élèves, internes et externes mélangées.³⁵ Comme nous montre le graphique ci-contre, les années 1950 constituent pour l'établissement une période où ses effectifs augmentent.³⁶

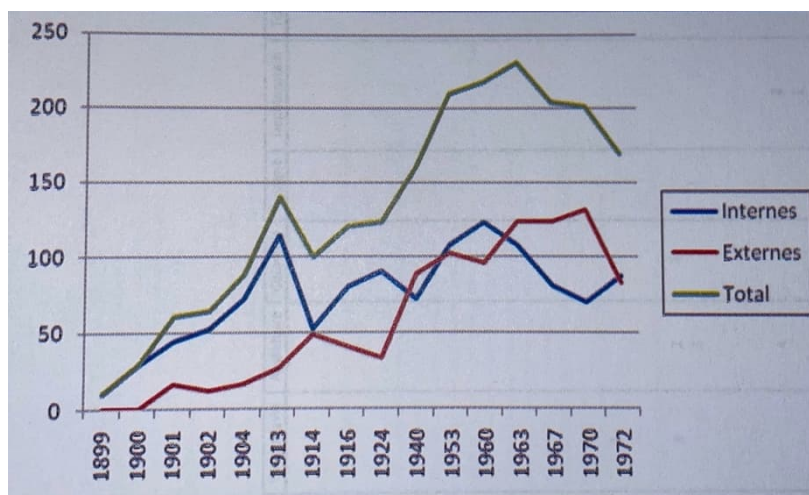


Figure 7: Évolution du nombre d'élèves de Sainte-Croix à Bulle entre 1899 et 1972.

A la rentrée 1950/51, l'Institut compte 90 internes

et 71 externes.³⁷ Cette différence s'explique par les diverses filières que l'Institut propose. En effet, l'école est alors composée de 6 cours différents : cours de langue française, cours secondaire, cours de commerce, École Normale, cours de ménage, et cours de langue. Les élèves suivant les cours de langue française viennent majoritairement des cantons alémaniques, ou même d'autres pays, et doivent donc rester au pensionnat. Une jeune fille d'Istanbul suit le cours spécial de français durant l'année 1950 !³⁸ Dans les classes secondaires, nous comptons essentiellement des jeunes filles de la région, cependant cinq autres, d'origine valaisanne, genevoise ou encore jurassienne, étudient au secondaire à Sainte-Croix. La mixité des cantons se reflète davantage dans les cours de l'École Normale et l'École de commerce. En effet, sur quinze élèves à l'École Normale, trois viennent du Tessin, de Vaud et du Valais. De même, sur 17 élèves à l'École de commerce, deux filles sont d'origine étrangère (Allemagne et Liechtenstein) et sept de cantons alémaniques. De plus, les sections qui accueillent la majorité des jeunes filles sont, dans une proportion importante, les cours de français (3 classes, 45 élèves) et l'école secondaire (2 classes, 60 élèves). L'École de commerce et l'École Normale comptabilisent seulement une quinzaine d'élèves chacune.³⁹ La Figure 8 nous montre bien

³⁵ ISCB. *Programme des études et catalogue des élèves*, année 1950-1951, p. 4.

³⁶ PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986)*. op. cit., p. 87.

³⁷ ISCB. *Programme des études et catalogue des élèves*, année 1950-1951, p. 4.

³⁸ ISCB. *Programme des études et catalogue des élèves*, année 1950-1951, pp. 18-24.

³⁹ *Ibidem*, p. 4.

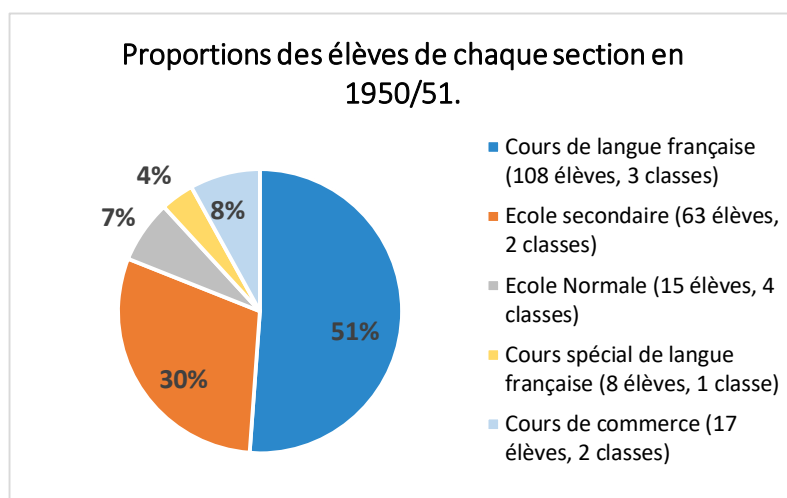


Figure 8 : Schéma personnel des proportions des élèves de chaque section en 1950/51 à l'Institut Sainte-Croix.

l'importance, en termes d'effectifs, des classes linguistiques ainsi que de l'École secondaire qui accueillent, à elles deux, plus du 80% des élèves de l'Institut.

Les internes sont, pour la majorité, issues de familles aisées, et les élèves externes proviennent de familles plus

modestes et de la région. En effet, l'entrée au pensionnat pour les élèves internes est payante, alors que seules des taxes d'écologie sont demandées aux élèves externes. Ce sont grâce à ces ressources que la Congrégation paie ses diverses charges, étant donné qu'elle ne reçoit aucune subvention de la part de l'État.⁴⁰ Cependant, cette cotisation n'est pas nécessairement abordable pour toutes les familles. En discutant du parcours scolaire de Sœur Nicole, nous apprenons que des bourses sont attribuées afin d'aider les élèves souhaitant étudier à Sainte-Croix, mais qui n'ont pas les moyens nécessaires. De plus, un examen d'entrée est imposé pour accéder à l'école secondaire, ce qui limite forcément son accès.

Chaque pensionnaire est acceptée dès l'âge de 8 ans.⁴¹ Durant l'année 1950/51, la plus jeune fille de l'Institut a 12 ans et la plus âgée 19 ans.⁴² L'Institut Sainte-Croix est géré par des Sœurs catholiques, mais il n'est pas obligatoire de l'être pour intégrer le pensionnat, comme nous l'ont expliqué Sœur Nicole : « Il y avait aussi les protestants ». Ainsi que Sœur Bénédict : « Nous les Levy, ils étaient juifs. {...} Nous, on ne faisait pas de différence. Elles ne venaient juste pas aux cours de religion ».⁴³ Au sujet des renvois, cela se fait à la suite d'une faute grave ou d'un comportement inadéquat récurrent malgré les avertissements. L'exclusion reste quelque chose de rare.⁴⁴

⁴⁰ PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986)*. op. cit., p. 33.

⁴¹ *Ibidem*, p. 35.

⁴² ISCB. *Registre des internes de 1941 à 1971*, année 1950-1951.

⁴³ Interview de Sr Nicole et Sr Bénédict réalisée le 25 octobre 2021.

⁴⁴ PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986)*. op. cit., pp. 60-61.

3.1.2 Qui enseigne aux jeunes filles ?

L'enseignement de l'Institut Sainte-Croix est assuré par des Sœurs enseignantes. A la rentrée 1950/51, il y en a 19,⁴⁵ provenant majoritairement de Suisse romande. Certaines viennent aussi de Suisse alémanique afin d'assurer l'enseignement de l'allemand.⁴⁶ Nous pouvons citer comme exemple Sœur Jeanne d'Arc, Sr. Jeanne Thérèse ou encore Sr. Marie-Prisca.⁴⁷ Malheureusement, il n'y a pas de source indiquant les branches qu'elles enseignent. Leur directrice est Sr. Marie-Vérène Maeder,⁴⁸ jusqu'en 1950, puis Sr. Marthe Barbey pour les trois années suivantes.⁴⁹ Comme l'Institut est un établissement privé et indépendant financièrement de l'État, les Sœurs ne sont alors pas rémunérées pour le travail fourni. Comme Sœur Bénédicte l'exprime : « Elles travaillaient pour la plus grande gloire de Dieu ». Durant l'année 1950/51, les Sœurs enseignantes réussissent pleinement à assurer l'enseignement des diverses branches ; par conséquent, il n'y a aucune maîtresse laïque au sein de l'Institut durant cette année.⁵⁰

Les religieuses de l'Institut Sainte-Croix

En plus des Sœurs enseignantes, des religieuses séjournaient dans le bâtiment de la Rue du Marché. La communauté des Sœurs avait une directrice différente de celle des écoles : la Supérieure de la communauté. Elles entretenaient davantage de liens avec la maison-mère à Menzingen qu'avec les écoles, et ne participaient en rien à la partie de l'enseignement. Certaines Sœurs effectuaient toutefois des travaux pour la communauté et le pensionnat, tels que la cuisine ou la lessive. D'autres fonctions étaient occupées par les religieuses. Sr. Thérèse-Marie par exemple était aide à la salle d'ouvrage et Sr. Junilla infirmière.

Chaque matin, les religieuses se rendaient à la messe. Certaines partageaient les repas avec les internes et les externes, ou allaient dans une salle à côté afin d'être plus tranquilles. Les élèves de l'Institut et les Sœurs de la communauté entretenaient de bonnes relations. Les internes étaient amenées à les côtoyer plus régulièrement que les externes.⁵¹ Durant l'année 1950/51 sur 27 Sœurs, 8 faisaient partie de la communauté.⁵²



Figure 9: Photographie des Sœurs de l'Institut Sainte-Croix à Bulle, en 1955.

⁴⁵ Voir Annexe 2. « Listes des Sœurs enseignantes et religieuses de l'année 1950/51. ».

⁴⁶ Interview de Sr Nicole et Sr Bénédicte réalisé le 25 octobre 2021.

⁴⁷ Voir Annexe 2. « Listes des Sœurs enseignantes et religieuses de l'année 1950/51. ».

⁴⁸ SCH. A. « La vie de nos district-Gruyère ». In *La Liberté*, 14 juillet 1950.

⁴⁹ PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986)*. op. cit., p. 79.

⁵⁰ Voir Annexe 2. « Listes des Sœurs enseignantes et religieuses de l'année 1950/51. ».

⁵¹ Interview de Sr Nicole et Sr Bénédicte réalisé le 25 octobre 2021.

⁵² Voir Annexe 2. « Listes des Sœurs enseignantes et religieuses de l'année 1950/51. ».

3.2 Organisation interne de l'Institut

3.2.1 Comment sont organisés les programmes ?

Les divers programmes de l'Institut ne sont pas identiques d'une filière à l'autre. Certaines branches sont toutefois communes à tous les cours, comme l'instruction religieuse, qui compte pour chaque section deux heures par semaine, ainsi que la gymnastique qui a lieu à raison d'une à deux heures par semaine.⁵³ Les jeunes filles ne sont pas épargnées par les travaux manuels, avec notamment des leçons de raccommodage et de broderie. Elles doivent aussi toutes suivre des cours de chant, qui comprennent du solfège, des chants populaires et des chants grégoriens, ainsi que des cours de politesse et de bienfaisance, où la tenue, le maintien et la toilette y sont enseignés. Enfin, des cours optionnels sont également proposés à l'Institut bullois, comme des leçons d'anglais, d'italien, de sténographie⁵⁴, de dactylographie⁵⁵, de piano et de peinture.⁵⁶

Malgré ces branches communes, chaque faculté possède son propre programme. La plus grande diversité de cours se trouve, incontestablement, à l'école secondaire et à l'école de commerce. Les jeunes filles de l'école secondaire étudient dix à onze branches différentes, faisant des semaines d'environ 35 heures (Voir Figure 10).⁵⁷ Quant à l'école de commerce, plus d'une douzaine de leçons différentes sont enseignées, sans compter les cours de travaux manuels, de chant et de politesse que chaque classe est tenue de suivre. Leur programme forme des semaines pouvant également aller jusqu'à 35 heures.⁵⁸

⁵³ ISCB. *Programme des études et catalogue des élèves*, année 1950-1951, pp. 5-16.

⁵⁴ Écriture abrégée utilisant des signes conventionnels, destinée à transcrire la parole à mesure qu'elle est prononcée.

⁵⁵ Technique d'écriture, de mise en page d'un texte, généralement sur papier d'un format réglementaire, au moyen d'une machine à écrire.

⁵⁶ ISCB. *Programme des études et catalogue des élèves*, année 1950-1951, p. 17.

⁵⁷ *Ibidem*, pp. 6-17.

⁵⁸ *Idem*.

BRANCHE ENSEIGNÉE	NOMBRE D'HEURES : PREMIÈRE CLASSE	NOMBRE D'HEURES : DEUXIÈME CLASSE
INSTRUCTION RELIGIEUSE	2 heures	2 heures
LANGUE FRANÇAISE	8 heures 30 minutes	8 heures
LANGUE ALLEMANDE	3 heures	3 heures
ARITHMÉTIQUE	3 heures	4 heures
COMPTABILITÉ	1 heure	1 heure
HISTOIRE	2 heures	1 heure 30 minutes
GÉOGRAPHIE	2 heures	1 heure
SCIENCES NATURELLES	3 heures	-
CALLIGRAPHIE	1 heure	1 heure
DESSIN	2 heures	2 heures
HYGIÈNE	-	1 heure
TRAVAUX MANUELS	5 heures	5 heures
GYMNASTIQUE	2 heures	2 heures
CHANT	1 heure	1 heure

Figure 10: Programme de la première et de la deuxième classe de secondaire durant l'année 1950/51 à l'Institut Sainte-Croix.

3.2.2 Comment sont organisées les journées des étudiantes ?

Les élèves commencent leur premier cours de la journée généralement à huit heures et terminent aux alentours de seize heures. Les élèves travaillent principalement dans des cahiers, afin de prendre en note les leçons. Il y a très peu de classeurs. Des livres sont utilisés dans certaines branches comme en histoire et en mathématiques, où les élèves les utilisent pour l'algèbre et les problèmes. La prise de notes est également très courante lors des cours de mathématiques, de chimie et de physique, car les enseignantes utilisent davantage de schémas. Les élèves ont parfois des fiches faites avec une ancienne imprimante à encre.⁵⁹

Les externes doivent se lever plus tôt, car elles arrivent chaque matin en transports publics (train ou bus). Elles sont accueillies à l'entrée du pensionnat, soit par une postulante, soit par une sœur qui les ramène au calme dès le pas de la porte franchi. Les externes ont la possibilité de manger à l'Institut lorsqu'il ne leur est pas possible de rentrer. Les internes, contrairement aux externes, vont se promener aux alentours du pensionnat après le dîner, accompagnées d'une sœur. Avant le début des cours ainsi qu'à la fin de la journée, les jeunes filles ont des heures d'études. Pour les internes, des activités sont proposées le week-end, comme des journées au Moléson ou des théâtres.⁶⁰ De plus, elles ont la possibilité de visiter une fois par mois, soit le dimanche ou éventuellement le jeudi.⁶¹

⁵⁹ Interview de Sr Nicole et Sr Bénédicte réalisé le 25 octobre 2021.

⁶⁰ *Idem.*

⁶¹ PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986). op. cit.*, pp. 60-61.

Une image à maîtriser

A l'Institut Sainte-Croix, des cours de politesse et de bienveillance étaient donnés, afin d'apprendre les attitudes correctes en société.⁶² Un règlement strict devait être respecté à la lettre, notamment au niveau vestimentaire. Évidemment, les pantalons y étaient interdits⁶³ et les jeunes filles devaient donc être vêtues d'une robe allant jusqu'aux genoux. Cependant, en été, les manches courtes étaient autorisées. Nous pouvons nous faire une idée de la tenue qu'une élève de Sainte-Croix devait avoir en 1956, grâce à la photographie ci-contre. Le port des bijoux pouvait être autorisé uniquement lors des sorties et les cheveux devaient être attachés, afin de ne pas cacher le visage.⁶⁴



Figure 11: Photographie des élèves de l'Institut Sainte-Croix à Bulle sur le terrain de jeu, en 1956.

3.3 Comment est perçu l'Institut Sainte-Croix selon la presse locale ?

L'année 1949 a été une année particulière pour les Sœurs de l'Institut Sainte-Croix de Bulle, car elles ont fêté leurs 50 ans d'enseignement. La presse locale n'est évidemment pas restée muette pour féliciter le travail de ces Sœurs dans le district de la Gruyère, depuis leur arrivée en 1899. Peu après les festivités du 50^{ème} anniversaire, il est écrit dans *La Gruyère* : « Dimanche dernier se sont ouvertes les cérémonies commémorant la fondation du Pensionnat Ste-Croix. C'est en effet en mai 1899 que s'ouvrit cette maison d'éducation qui marqua fortement de son empreinte la vie bulloise et gruérienne. »⁶⁵ Comme nous l'explique le journaliste, l'Institut est un établissement majeur et marquant pour la région. Il donne une opportunité d'éducation aux jeunes filles, ce qui est non négligeable pour l'époque. Lors de la cérémonie, les institutions publiques et religieuses se sont exprimées au sujet des compétences des Sœurs de Menzingen. L'Inspecteur scolaire, Louis Maillard « Souligna l'excellence du corps professoral de l'Institut. (...) relevant le rôle éminemment utile que remplit le pensionnat dans la formation et l'éducation de la jeunesse féminine. »⁶⁶ La qualité d'enseignement des

⁶² ISCB. *Programme des études et catalogue des élèves*, année 1950-1951, p. 16.

⁶³ Interview de Sr Nicole et Sr Bénédicte réalisé le 25 octobre 2021.

⁶⁴ PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986)*. op. cit., pp. 60-61.

⁶⁵ GLASSON, Gérard. « Le cinquantenaire de Sainte-Croix ». In *La Gruyère*, 25 mai 1949.

⁶⁶ SCH, A. « Le cinquantenaire de l'Institut Sainte-Croix ». In *La Liberté*, 18 juillet 1949.

Sœurs ainsi que le rôle qu'elles jouent dans la formation et l'avenir des jeunes filles sont alors primordiaux selon l'Inspecteur scolaire. La presse locale, notamment *La Gruyère*, relève également la discrétion de la maison et sa générosité envers les personnes dans le besoin. « Des milliers d'élèves se sont succédées en cette école qui poursuit discrètement une œuvre toute de dévouement et d'enrichissement. {...} Accomplissant sa tâche dans un silence recueilli, le Pensionnat Ste-Croix a su, avec à-propos, se départir parfois de sa réserve quand il s'agissait de venir en aide à telle ou telle œuvre dans le besoin. ».⁶⁷ Le journaliste, Gérard Glasson relate la popularité de l'Institut, et précise que les Sœurs enseignantes ne cherchent pas à se mettre en avant pour autant. Nous entendons davantage parler de l'établissement lorsqu'il vient en aide aux plus défavorisés ou aux œuvres caritatives.

La Liberté relate également, dans l'article suivant, la détermination des Sœurs de l'Institut pour continuer à offrir une qualité de formation aux jeunes filles : « L'Institut Sainte-Croix commence une nouvelle marche en avant, sous le signe de la Croix. Puisse-t-elle le conduire vers de nouveaux succès qui trouveront leur plénitude dans des âmes d'élites, soumises aux directives des Sœurs dont la magnifique vocation est de former les femmes de demain. »⁶⁸ En effet, les étudiantes se doivent de recevoir une éducation et un enseignement exemplaires pour entrer dans la société, car elles forment les générations futures. Les années suivantes, les Sœurs de Menzingen ont toujours eu droit à des articles de presse au sujet de leur clôture de fin d'année scolaire. Lors de la cérémonie de 1950, les jeunes filles, dirigées en chorale par Sœur Léonila, ont donné un concert. Les invités avaient aussi la possibilité de voir les travaux manuels des élèves. Leurs performances sont relatées ainsi dans la presse :

« Fête aussi pour le cœur et pour l'ouïe que d'applaudir au concert que nous eûmes la joie d'entendre. Tout fut de qualité au cours de l'heure trop brève pendant laquelle Sœur Léonila dirigea son magnifique groupe choral. Les solistes, toutes plus agréables les unes que les autres, {...} données d'une maîtrise et une perfection d'émission qui étonnèrent. {...} Une visite de l'exposition des travaux démontra hautement le degré de préparation des élèves à leur futur rôle de maîtresse de maison. ».⁶⁹

Nous pouvons imaginer la qualité et le brio du chœur de Sœur Léonila. A lire le journaliste, chaque pensionnaire, et plus particulièrement les solistes, est dotée d'un talent musical et d'une technique qui épatent leur public. A nouveau, le portrait dressé est en faveur de l'Institut et de ses élèves « brillantes ».

⁶⁷ GLASSON, Gérard. « Le cinquantenaire de Sainte-Croix ». In *La Gruyère*, 25 mai 1949.

⁶⁸ SCH. A. « L'Institut Sainte-Croix ». In *La Liberté*, 14 juillet 1950.

⁶⁹ SCH. A. « L'Institut Sainte-Croix ». In *La Liberté*, 14 juillet 1950.

4 L'Institut Sainte-Croix : état des lieux en 1974

4.1 Les acteurs

4.1.1 Les élèves

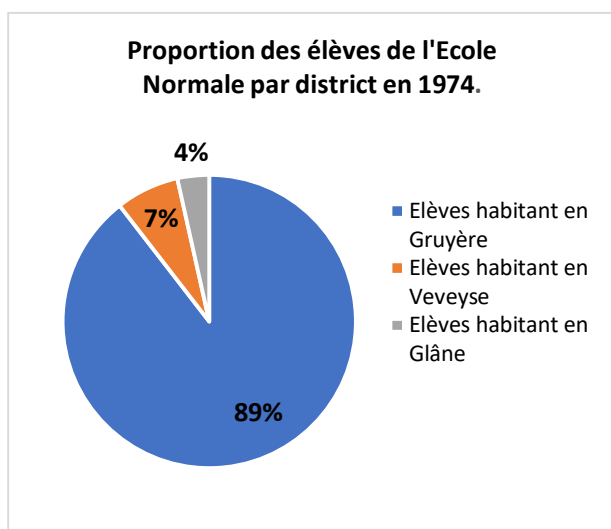


Figure 12: Graphique personnel du nombre d'élèves par district à l'École Normale de l'Institut Sainte-Croix en 1974.

A la rentrée de 1974/75, l'Institut ne compte plus que 57 élèves, ce qui représente le 9% du total des étudiantes du canton de Fribourg (Voir Figure 12).⁷⁰ La fermeture de divers cours et filières depuis 1968 a engendré la diminution des effectifs de l'établissement. Ainsi, dès la rentrée de 1974, l'Institut Sainte-Croix est constitué uniquement de l'École Normale, elle-même composée de quatre classes.⁷¹ Cette section constitue dorénavant le but premier de l'Institut Sainte-Croix. Les étudiantes de la rentrée de 1974 viennent exclusivement du canton de Fribourg, plus aucune jeune fille d'un autre canton ou d'un pays étranger ne suit l'École Normale à Bulle, ce qui semble plutôt évident, étant donné qu'aucune fille ne peut loger à l'Institut. Ce sont alors les étudiantes des localités plus proches qui bénéficient de l'École Normale de Sainte-Croix. En effet, près de 90% des élèves résident dans le district de la Gruyère (Voir Figure 13) seules quatre élèves viennent de la Veveyse et deux de la Glâne. Les jeunes filles de la Gruyère habitent en majorité à Bulle et La Tour-de-Trême (30 filles). Toutefois, sur la Figure 14 nous constatons qu'elles viennent également, dans une moindre mesure, de plus petits villages comme Charmey ou encore la Roche. Les normaliennes de la Glâne viennent de Villaz-St-Pierre ou de

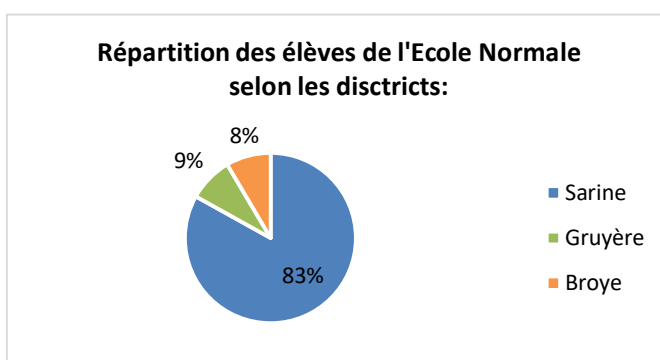


Figure 13: Graphique personnel de la répartition des élèves de l'École Normale par districts dans le canton de Fribourg, en 1974/75.

⁷⁰ Annuaire statistique. Fribourg, 1976, pp. 202-203.

⁷¹ ISCB, Compléments tirés des notes de Sr Marie-Thérèse Pitteloud, 1995. Bulle, 1968-1974.

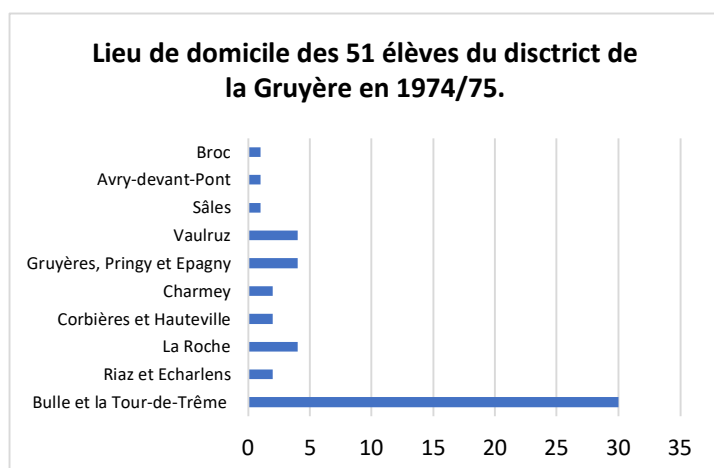


Figure 14: Graphique personnel des lieux de domicile des 51 élèves du district de la Gruyère à l'Institut Sainte-Croix en 1974/75.

habitent dans le district de la Gruyère, alors que les trois premières accueillent les jeunes filles de la Veveyse et de la Glâne.⁷³

4.1.2 Qui enseigne aux jeunes filles ?

Durant l'année 1974/75, l'Institut compte 24 religieuses, dont 7 enseignantes et une directrice. Parmi celles-ci, il y a Marie-Agnès Fragnière (Voir Figure 15), qui est la directrice de l'École Normale jusqu'en 1982 ; Sr. Léonilla Baldin, qui s'occupe des cours de musique et de chant, Sr. Germaine Maillard principalement la géographie, Sr. Marie Bosco pour les branches scientifiques et mathématiques, Sr. Maria Prisca pour l'allemand, Sr. Alphonse-Marie Ayer pour la dactylographie, et Sr. Irmgardis Gemperle qui s'occupe d'ouvrage manuel (Voir Figure 15). Suite à des problèmes financiers, l'Institut doit, depuis 1968, engager un nombre important de professeurs laïcs pour assurer l'enseignement des divers cours de l'établissement. Cette année-là, sept enseignants laïcs ont été embauchés pour travailler dans les classes secondaires et de l'École Normale (voir Annexe 3). La majorité d'entre elles sont des femmes, mais seul un homme a été engagé.



Figure 15:

La directrice de l'Ecole Normale

Sœur Marie-Agnès Fragnière était originaire de la région de la Gruyère, de Sorens et de Gumezens. Elle a toujours été fidèle à la Congrégation de Menzingen, car elle a effectué ses études à l'École Normale, son postulat, son noviciat, ainsi que sa profession religieuse à Sainte-Croix. Dès 1958, Sœur Marie-Agnès a été directrice de l'École Normale, où elle s'est donnée corps et âme jusqu'à la fin de sa vie, en 1982. (MG. « Sœur Marie-Agnès Fragnière ». In *La Gruyère*, 23 janvier 1982.)

⁷² ISCB, *Statistiques des élèves et des postulantes entre 1899 et 1982 – École Normale. Localités*. Bulle, année scolaire 1974/75.

⁷³ *Idem*.

En 1974, il ne reste que trois enseignantes laïques à l'Institut : Mme Eggertswyler pour la natation, Mme Fivaz pour la culture physique et Mme Allaman pour la méthodologie.⁷⁴

Nom et prénom	Fonctions
Sœur Léonilla Baldin	Musique et chant
Sœur Germaine Maillard	Géographie, orthographe et grammaire
Sœur Marie-Agnès Fragnière	Français et pédagogie
Sœur Marie Bosco	Maths et sciences
Sœur Alphonse-Marie Ayer	Didactique et cuisine
Sœur Maria Prisca	Allemand
Sœur Irmgardis Gemperle	Ouvrage manuel

Figure 16: Liste des Sœurs enseignantes de l'Institut durant l'année 1974/75.

Que faisaient les 16 autres religieuses de l'Institut Sainte-Croix ?

Tout d'abord, l'Institut accueillait les religieuses âgées. En 1974/75, il y en avait six, dont de jeunes retraitées, comme Sœur Marie-Eugène Andrey qui y vivait depuis juin 1974, et également des plus anciennes, comme Sœur Madeleine Weber et Sœur Jeanne d'Arc Gobet. Par ailleurs, dix sœurs participaient activement à la vie de la maison. Il y a, par exemple, une sœur qui s'occupait du repassage ainsi que de la sacristie, une autre de la buanderie et du jardin, une infirmière, et une sœur cuisinière. Deux religieuses œuvraient également pour des associations, telles que « Clos Fleuri » comme cuisinière, ou l'école « La Ruche », pour venir en aide aux enfants en difficultés scolaires.⁷⁵

4.2 Organisation interne de l'Institut

4.2.1 L'aide de l'État

En 1974, l'École Normale de l'Institut Sainte-Croix dépend dorénavant des subventions versées par l'État afin de maintenir un effectif satisfaisant. Elle reçoit un montant de base, alloué à chaque École Normale privée de la région, ainsi qu'une participation proportionnelle au nombre d'élèves de la quatrième classe. Pour l'année 1974/75, elle reçoit une contribution totale d'un montant de CHF 170'000⁷⁶, ce qui est supérieur de CHF 50'000 à l'année précédente. Ceci s'explique par l'augmentation du nombre d'enseignantes qui ont pu être engagées en 1974/75,

⁷⁴ ISCB, *Chronique de l'Institut Sainte-Croix, École Normale*, Bulle, 1974.

⁷⁵ ISCB, *Liste des sœurs de Sainte-Croix à Bulle entre 1974 et 1975*. Année 1974/75.

⁷⁶ ISCB, *Chronique de l'Institut Sainte-Croix, École Normale*, Bulle, 1974.

Nouvelle fonction de l'Institut Sainte-Croix à partir de 1972

À la suite de la fermeture de l'internat en 1972, les postulantes (Personne qui sollicite son admission dans une communauté religieuse ou à un certain type de vie religieuse.) étaient toujours logées à l'intérieur du bâtiment, mais une partie de l'Institut restait alors inoccupé. L'Institut Sainte-Croix a décidé d'aménager cet espace laissé libre par les internes pour accueillir dorénavant les sœurs partant à la retraite. Auparavant, elles se rendaient à Fribourg à l'Institut Sainte-Agnès, à Vuisternens ou encore à la maison-mère à Menzingen pour passer leur retraite. Sœur Marie-Pauline Fragnière en est la Sœur Supérieure jusqu'en 1976. (PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986). Une contribution à l'éducation confessionnelle des jeunes filles en Gruyère*. Mémoire, 2009, p. 92.)

le nombre d'élèves étant également plus élevé. Les années précédentes, l'Institut souffrant davantage de la pénurie d'enseignante, les montants encaissés étaient dès lors inférieurs.⁷⁷

4.2.2 Une formation en cinq ans ?

La possibilité d'une cinquième année à l'École Normale est envisagée dès 1974. Cependant, l'Institut ne se voit pas conduire seul la réalisation de ce projet. Les Sœurs de Menzingen prennent alors contact avec les Sœurs d'Ingenbohl et les Sœurs de Sainte-Agnès à Fribourg, afin de leur proposer une éventuelle collaboration. La cinquième année serait consacrée à la formation professionnelle et pratique, comprenant des cours à options et une introduction aux méthodes modernes d'enseignement. Les options complémentaires s'ajouteraient aux cours de base (la langue maternelle, les mathématiques et l'histoire), et comprendraient de la diction et du théâtre, des sciences ou encore de la philosophie. Chaque établissement souhaite naturellement garder sa propre classe, toutefois pour les cours à option, il est envisagé de les faire à Fribourg durant un après-midi. Il faudra attendre 1977 pour que cette réorganisation de l'École Normale soit mise en place.⁷⁸

⁷⁷ *Idem.*

⁷⁸ PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986). op. cit.*, pp. 67-68.

4.2.3 Quelles sont les sorties des jeunes filles ?

Les étudiantes de l'École Normale bénéficient de courses d'école ainsi que de diverses visites, organisées par l'Institut. Pour l'établissement, les jeunes filles se doivent de nourrir leur curiosité par le biais de visites d'expositions, d'excursions à travers la Suisse, ou encore de camps de ski. Les Sœurs enseignantes ne veulent pas que ces activités soient trop onéreuses pour ne pas priver certaines étudiantes d'y participer, et donc provoquer une distinction sociale. Les jeunes filles se mobilisent afin de financer leurs diverses activités extra-scolaires. Des ventes de gâteaux, des théâtres, des récoltes de verre et de vieux papiers sont des exemples d'actions que les étudiantes organisent afin de payer ces frais.⁷⁹

Grâce aux *Chroniques de l'Institut Sainte-Croix* tenues par les normaliennes, nous avons des exemples de programmes complets de leurs sorties scolaires. Le récit de l'excursion de 1976 est plus complet que celui de 1974, où les étudiantes de première et deuxième classe sont allées deux jours autour du Lac des Quatre Cantons. Elles ont pu visiter la fabrique de verre à Hergiswil, et ont pris le bateau pour le Grütli. Après avoir dormi à Morschach, elles sont rentrées en Gruyère en passant par Schwytz, Morat, et Sursee. Le groupe est constitué de 24 élèves, accompagnées par Sr. Marie Bosco et Sr. Maria Prisca. Les classes de 3^{ème} et 4^{ème} ont eu une sortie plus courte car elles revenaient d'un pèlerinage de dix jours à Rome au début de l'année 1975 : elles ont passé la journée du 28 mai à Lausanne, pour y visiter la ville.⁸⁰

4.3 L'Institut Sainte-Croix vu de l'extérieur

En 1974, l'Institut Sainte-Croix est peu évoqué dans la presse locale, et un seul article est pertinent durant cette année-là. Évidemment, il ne reflète pas le point de vue global porté sur l'Institut, mais il en donne un échantillon. A la fin de l'année 1974/75, les normaliennes de l'Institut brillent lors de leur victoire au concours « La science appelle les jeunes »⁸¹, ainsi que par un concert⁸². La clôture de l'année 1974/75 s'est déroulée le samedi 21 juin sous le thème du « travail et de la fête », nom choisi par Sr. Marianne réunissant ces deux domaines. *La Gruyère* évoque un chœur très bien étoffé (Voir Figure 17) qui a présenté un concert comprenant divers compositeurs : « Accompagné au piano par Sr. Léonila Baldin, le chœur de l'école, fort de la soixantaine d'élèves qui fréquentent Sainte-Croix, présenta des chansons de

⁷⁹ ISCB, *Chronique de l'Institut Sainte-Croix, École Normale*, Bulle, décembre 1973.

⁸⁰ ISCB, *Chronique de l'Institut Sainte-Croix, École normale*, Bulle, mai 1976.

⁸¹ Ts. « Du chant à la science ». In *La Gruyère*, 24 juin 1975.

⁸² *Idem*.

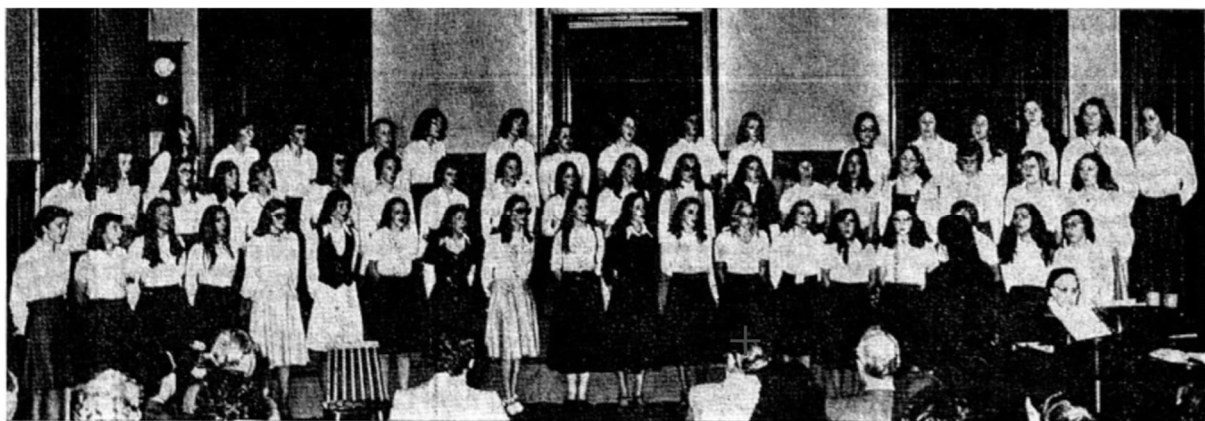


Figure 17: Le Chœur des élèves de l'École Normale de Sainte-Croix lors de la clôture de 1974/75.

compositeurs romands et français. Des poèmes de Jacques Prévert furent récités par un groupe d'élèves. »⁸³ Cette représentation a servi à introduire la remise des diplômes d'enseignement du chant selon la méthode Ward, qui est, pour le lieutenant de la préfecture, révolutionnaire : « La remise des diplômes d'enseignement du chant selon la méthode Ward fut faite par M. Pierre Maillard, lieutenant de préfecture. Le représentant des autorités évoqua la mémoire du regretté André Corboz qui introduisit cette méthode révolutionnaire à Bulle et en Suisse romande. »⁸⁴ Dès lors, les futures enseignantes diplômées bénéficient de connaissances complètes et reconnues afin d'enseigner le chant.



Figure 18: Les deux gagnantes, Chantal Gremaud et Dominique Luthy ayant obtenu la mention « très bon » au concours « La science appelle les jeunes », lors de la clôture de 1974/75.

La suite de la cérémonie a été dédiée à la remise du prix aux gagnantes de « La science appelle les jeunes ». *La Liberté* décrit ainsi le but de ce concours : « éveiller et de stimuler l'intérêt du jeune pour la recherche personnelle et l'observation systématique ; [via] des concours régionaux et nationaux. »⁸⁵ Cet événement a été organisé au niveau cantonal par le Département de l'Instruction publique.⁸⁶ Même si seules deux élèves de l'École Normale (Figure 18) ont remporté un prix à ce concours, toute la classe en profite, soit les 17 élèves. *La Gruyère* nous le fait savoir lors d'une correction faite à la suite de son article sur la clôture : « deux élèves se sont bel et bien classées en tête. Mais la direction de la maison Fabromont SA a jugé préférable de récompenser toute la classe. »⁸⁷

⁸³ *Idem.*

⁸⁴ *Idem.*

⁸⁵ Lib. « Observer, développer, construire ». In *La Liberté*, 18 décembre 1975.

⁸⁶ M.H. « La science appelle les jeunes ». In *La Liberté*, 5 octobre 1974.

⁸⁷ GLASSON, Gérard. « Après la Clôture de l'Institut Sainte-Croix, à Bulle ». In *La Gruyère*, 26 juin 1975.

5 Quels changements ont pu être observés entre les années 1950 et 1974 ?

5.1 L'harmonisation et l'égalité des sexes du système scolaire dès 1970

5.1.1 En Suisse

Des inégalités scolaires entre les filles et les garçons ont toujours existé dans les différents cantons suisses, durant les années que j'ai pu étudier. Cependant, les années 1970 sont synonymes d'émancipation féminine en Suisse, notamment grâce au droit de vote national des femmes accepté en 1971.⁸⁸ Ainsi sur le plan suisse, la CDIP (la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique) a contribué à cet essor en soumettant, dès 1972, des mesures modernes aux cantons, visant à l'élimination de cette différence entre l'enseignement féminin et masculin. Le but est d'accorder les mêmes chances d'études aux filles qu'à leurs collègues masculins. Cependant, l'obligation de l'enseignement ménager pour les femmes a freiné ce mouvement d'affranchissement, car elle est restée en vigueur dans de nombreux cantons, maintenant les disparités entre les horaires des étudiants et des étudiantes.⁸⁹

5.1.2 Dans le canton de Fribourg

Entre les années 1960 et 1975, le canton de Fribourg connaît de profonds changements, que ce soit au niveau politique, économique, social, religieux ou scolaire. Il, comme d'autres cantons suisses, fait face à une importante croissance démographique et économique, entraînant un recul de l'agriculture au bénéfice d'un développement des secteurs industriels.⁹⁰ Entre 1956 et 1965, c'est principalement au niveau du secteur secondaire que Fribourg connaît une croissance considérable. Les nouvelles mesures prises par l'État pour sortir de son retard, comme la construction de l'autoroute, favorisent la création et l'implantation de diverses entreprises de métallurgie, de chimie, ou encore financières comme le Crédit Suisse en 1966. Cependant, l'évolution ne se fait pas de façon homogène sur l'entier du canton. En effet, ce sont particulièrement les districts de la Sarine, de la Singine et de la Gruyère qui en bénéficient. Fribourg dénombre une faible proportion de travailleurs étrangers, mais doit pouvoir compter

⁸⁸ EUGSTER, David. « Le long chemin vers le droit de vote des femmes ». In *Swissinfo.ch*. Consulté le 23 février 2022.
< <https://www.swissinfo.ch/fre/le-long-chemin-vers-le-droit-de-vote-des-femmes/46354358> >.

⁸⁹ EUGSTER, David. « Le long chemin vers le droit de vote des femmes ». *op. cit.*

⁹⁰ PIERART, Anne. *De la tradition agricole à la stratégie industrielle. La politique de développement économique du canton de Fribourg durant les Trente Glorieuses*. Mémoire, 2005, Fribourg, pp. 88-89.

sur de la main-d'œuvre qualifiée fribourgeoise.⁹¹ C'est pour cela qu'un développement des infrastructures et des formations est alors nécessaire, afin s'adapter aux nouvelles exigences découlant de la modernisation de l'industrie fribourgeoise.⁹²

Dès lors, Fribourg suit également le mouvement national au sujet de l'harmonisation et de la libération de l'enseignement. Comme étudié précédemment, c'est en ville que la fréquentation des écoles secondaires est la plus élevée, comparativement à celle de la campagne. Cependant, l'école secondaire devient essentielle, car la relève agricole est en constante diminution et les apprentissages exigent de plus en plus sa fréquentation. De ce fait, selon le Grand Conseil fribourgeois, l'école secondaire doit être dorénavant accessible à tous, peu importe sa localité. Dès 1962, L'État subventionne de plus en plus les écoles secondaires, et également les écoles privées, principalement tenues par des religieuses, afin d'accueillir davantage de jeunes filles. Un crédit de 9 millions de francs est alors alloué en 1965 aux écoles secondaires.⁹³ Toutefois, seul 10 à 12% de l'ensemble des élèves fribourgeois fréquentent le niveau secondaire dans ces années-là,⁹⁴ contre 30% au niveau national.⁹⁵

Les écoles supérieures ne sont pas mises de côté pour autant. Dès 1966, de nouvelles lois sont introduites, afin d'augmenter le budget des bourses pour les jeunes souhaitant étudier au niveau supérieur.⁹⁶ Ainsi, le nombre d'étudiants dans les gymnases et les écoles supérieures ne cesse d'augmenter durant cette période, passant de 1'351 à 3'509 entre 1950 et 1970, soit près de 2,5 fois plus.⁹⁷

5.2 La mixité dans les écoles secondaires et la création du Cycle d'orientation à Fribourg

Au sujet de la mixité des écoles, la question est mise sur le devant de la scène dès 1967 par la Direction de l'Instruction publique : « La méfiance envers l'accès des filles aux études, qui régnait communément autrefois dans les milieux ruraux, est heureusement en train de disparaître. Dès maintenant le problème de la coéducation se pose de manière impérative. ». Cependant sur le terrain, il faudra atteindre près de 10 ans pour qu'elle soit présente dans toutes

⁹¹ *Ibidem*, pp. 91-92.

⁹² PYTHON, Francis. *Histoire de Fribourg. op. cit.*, p. 98.

⁹³ PIERART, Anne. *De la tradition agricole. op. cit.*, pp. 96-97.

⁹⁴ PYTHON, Francis. *Histoire de Fribourg. op. cit.*, p. 98.

⁹⁵ GENOUD, François. *1855-2005 : de l'École secondaire. op. cit.*, p. 58.

⁹⁶ PIERART, Anne. *De la tradition agricole à la stratégie industrielle. op. cit.*, p. 98.

⁹⁷ PYTHON, Francis. *Histoire de Fribourg. op. cit.*, p. 100.

les écoles secondaires du canton, et davantage dans les écoles supérieures. En cause, la peur de nuire à la concentration des élèves, et surtout les coûts qu'engendre la cohabitation filles/garçons. L'école secondaire connaît sa principale évolution par Max Aebischer, réélu en 1971 en tant Directeur de l'Instruction publique. Une convention entre les cantons romands et du Tessin est signée pour harmoniser l'école secondaire, et la transforme en Cycle d'orientation en 1972.⁹⁸ Le Cycle d'orientation permet d'unifier les écoles secondaires du canton et de favoriser l'égalité des chances à chaque élève, ce qui n'aurait pas été le cas dans les années précédentes. Elle est rendue obligatoire en 1974 et dure trois ans pour tous les jeunes fribourgeoises et fribourgeois. Divers changements et améliorations au niveau de la structure du Cycle se font jusqu'en 1986, étant finalement divisé en trois sections (prégymnasiale, générale et pratique), afin de répondre au mieux aux différentes orientations et capacités des élèves.⁹⁹ Il est important de noter que malgré la mixité dans les classes, les programmes des filles et des garçons ne sont pas similaires. En effet, les filles ont des cours ménagers au détriment des garçons, qui eux, ont davantage de travaux manuels.¹⁰⁰ Après d'éternelles tergiversations au sujet de l'égalité entre les programmes des filles et des garçons, ce n'est qu'au milieu des années 1980 que ceux-ci deviendront identiques.¹⁰¹

5.2.1 L'ouverture du Cycle d'orientation de Bulle et l'Institut Sainte-Croix

La ville de Bulle est déjà dotée d'une école secondaire depuis 1855, située à la Rue de Bouleyres depuis 1952. L'école régionale de Bulle, présente depuis 1951, a dû se rattacher à l'École secondaire en 1965 entraînant la création de la section agricole, en plus des sections commerciale, commerciale-technique et littéraire. Accueillant uniquement les garçons depuis sa création, Marcel Demierre, directeur de l'École secondaire, ouvre les portes de son établissement à la gent féminine en 1965 : « Envoyez-nous même vos filles s'il en est dans vos familles qui veulent apprendre le latin. ». Il se devait de leur fournir une éducation égale à celle des hommes, ce dont une majorité de la population féminine avait été privée jusqu'ici. A la suite de cette invitation, deux demoiselles se présentent à la rentrée de 1965/66. L'année suivante, ce sont 64 filles qui prennent place dans toutes les sections de l'École ! Toutefois, le directeur redoute cette cohabitation. En effet, il pense que l'enseignement ne peut pas être optimal, selon lui, étant donné que les filles et les garçons « réfléchissent différemment », mais

⁹⁸GACHET, Delphine. *La démocratisation de l'enseignement secondaire. op. cit.*, p. 58.

⁹⁹*Ibidem*, p. 73.

¹⁰⁰ GACHET, Delphine. *La démocratisation de l'enseignement secondaire. op. cit.*, p. 121.

¹⁰¹ *Ibidem*, p. 128.

également par l'apparence des jeunes filles qui peut perturber les garçons. C'est alors que des classes de filles se créent.¹⁰²

Entre les années 1971 et 1972, la Gruyère suit à son tour le mouvement d'harmonisation de son école secondaire, et ouvre le premier bâtiment pour le Cycle d'orientation de la Gruyère en 1973 (Figure 19). Dorénavant, l'école secondaire devient obligatoire pour toutes et tous, et l'examen d'entrée se transforme en examen évaluatif.¹⁰³ La même année,

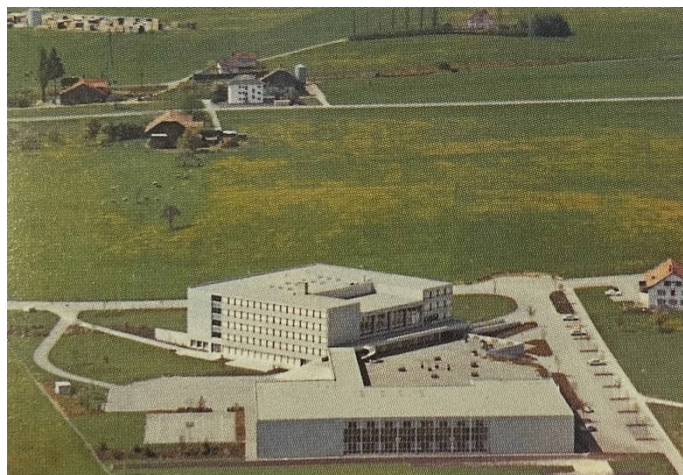


Figure 19: Cycle d'orientation de la Gruyère à Bulle en 1974

une convention est passée entre le Conseil d'Etat et le comité de l'Ecole secondaire pour ouvrir, dès la rentrée 1974, la première classe gymnasiale, qui fondera le Collège du Sud.¹⁰⁴

Ces événements ne sont pas sans conséquence sur l'Institut Sainte-Croix. Il était jusqu'en 1965 le seul établissement de la région à accueillir les jeunes filles.¹⁰⁵ Durant les années suivantes, les Sœurs remarquent cette concurrence par une baisse notable de la fréquentation de leur école secondaire. Avant 1965, les classes pouvaient atteindre jusqu'à 36 élèves, alors qu'après l'ouverture de l'école secondaire de Bulle, elles n'en comptent plus qu'une vingtaine.¹⁰⁶ Les discussions au sujet de la fermeture de la section secondaire ont commencé en mai 1972. Seulement douze étudiantes se sont inscrites pour la nouvelle année (1972/73), ce qui n'est pas suffisant pour ouvrir une classe. Ainsi trois options se présentent aux Sœurs : soit les douze élèves vont à l'École secondaire de la Gruyère, soit l'École secondaire de la Gruyère complète leur classe, soit la classe est installée au Café du Marché. Finalement l'École secondaire de la Gruyère accepte d'accueillir ces douze élèves. Toutefois, les discussions au sujet du maintien de l'École secondaire à l'Institut de Bulle ne sont pas encore closes. Afin « d'établir un statut permettant à l'École Normale de vivre indépendamment »,¹⁰⁷ les supérieures de l'Institut décident de fermer complètement la section secondaire en 1974, et

¹⁰² GENOUD, François. 1855-2005 : de l'École secondaire. *op. cit.*, p. 52.

¹⁰³ *Ibidem*, p. 59.

¹⁰⁴ GENOUD, François. 1855-2005 : de l'École secondaire. *op. cit.*, p. 60.

¹⁰⁵ *Ibidem*, p. 52.

¹⁰⁶ PHILIPONA, Anne. L'éducation supérieure féminine. *op. cit.*, p. 10.

¹⁰⁷ ISCB, *Chronique de l'Institut Sainte-Croix*, Bulle, bilan de l'année 1967.

de ne conserver que l'École Normale. Elle devient pour la maison-mère l'élément clé de l'Institut jusqu'en 1986.¹⁰⁸

5.3 Une société de plus en plus laïque

5.3.1 En Suisse

Les congrégations religieuses ont atteint leur apogée dans les années 1950 en Suisse. Plus de 800 établissements, foyers ou encore des écoles sont tenus par des institutions religieuses dans ces années-là.¹⁰⁹ Toutefois, les changements sociétaux des années 1970, touchant l'ensemble de la Suisse, ont engendré un déclin de la fréquentation des cultes d'année en année dans toutes les Églises de Suisse. Les ordres religieux en sont fortement impactés, particulièrement les religieuses enseignantes. Comme nous le prouve la Figure 20, le nombre de personnes ayant une autre religion ou qui s'identifie comme « sans religion » ne fait que d'augmenter depuis les années 1950. Sauf en 1960, où les religions, principalement le christianisme connaît une vague de renouvellements, mais qui s'estompe rapidement. L'État prend également de plus en plus de responsabilités au niveau de l'enseignement, comme cité précédemment. Ainsi, les congrégations chargées de

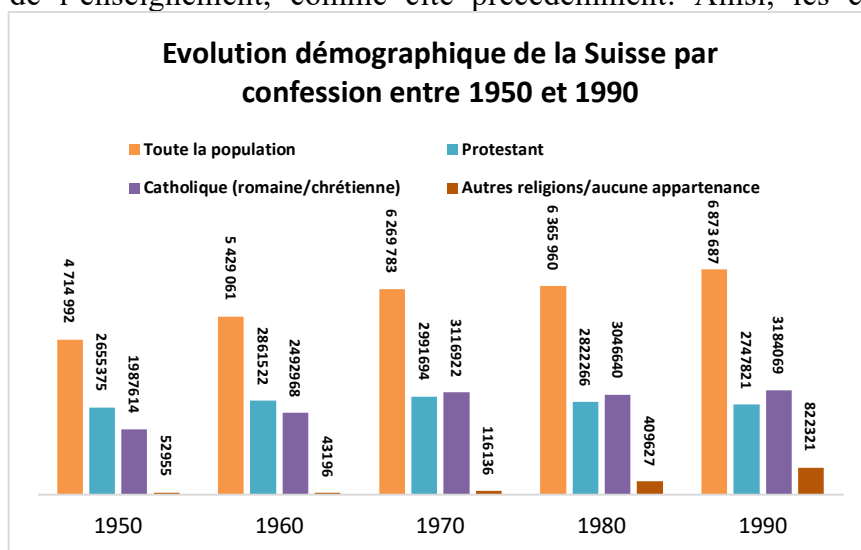


Figure 20: Schéma personnel de l'évolution démographique de la Suisse par confession entre 1950 et 1990.

l'éducation voient alors leur relève diminuée. Par conséquent, elles passent de 71 instituts (écoles) en 1975 à moins de la moitié en 2000. Soit les écoles ont fermé, soit elles sont reprises par l'État pour devenir publiques.¹¹⁰

¹⁰⁸ PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986)*. op. cit., p. 76.

¹⁰⁹ BRAUN, Patrick. « Congrégations ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2008.

¹¹⁰ BRAUN, Patrick. « Écoles des instituts religieux ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2011.

5.3.2 Dans le canton de Fribourg

A Fribourg, la religion chrétienne a toujours été ancrée de manière importante dans la population. Cependant à partir des années 1960, les changements sociaux et la modernisation impactent la notoriété du catholicisme. Le canton fait face à une diversification plus importante du paysage religieux, due à l'augmentation de l'immigration.¹¹¹ Le protestantisme, alors principalement réparti dans le district de Morat et de Fribourg, se mélange rapidement aux autres communautés, et dès 1970 les Églises réformées demandent à l'État de modifier, dans la loi, la marque confessionnelle des écoles fribourgeoises. Toutefois malgré la sécularisation évidente de diverses institutions, la religion garde encore une place importante au sein de la société. Au niveau de la politique, la laïcisation chamboule également certains partis. Le parti conservateur, qui auparavant était fortement lié à l'Église, s'en éloigne peu à peu. Après le Concile du Vatican II en 1962, donnant un élan de renouveau au sein de l'Église mais qui retombe rapidement en 1970, les évêques suisses se manifestent davantage sur les sujets de politique sociale. Mais, ni les conservateurs, ni l'Église ne cherchent à se rapprocher l'un de l'autre, tendant plutôt à s'éloigner. Ainsi, les conservateurs créent en 1970 le parti démocrate-chrétien (PDC), orienté sur l'ouverture interconfessionnelle.¹¹²

¹¹¹ Institut Religioscope. « Etude: les communautés religieuses dans le canton de Fribourg ». In *religion.info*, consulté le 13 mars 2022. < <https://www.religion.info/2012/09/24/les-communautés-religieuses-dans-le-canton-de-fribourg/> >.

¹¹² GACHET, Delphine. *La démocratisation de l'enseignement secondaire du degré inférieur à Fribourg*, op cit., p. 55.

5.4 Les impacts de la laïcisation sur l'Institut Sainte-Croix

A partir des années 1970, la vocation religieuse baisse peu à peu au sein de la Congrégation de Menzingen, spécialement au niveau des Sœurs enseignantes. Elles sont donc contraintes d'engager de plus en plus de professeurs laïcs, afin d'assurer l'enseignement dans leurs diverses écoles. Ces changements entraînent petit à petit l'abandon de certaines de leurs institutions. En 1964, la Congrégation de Menzingen comptait 3506 sœurs, dont plus de la moitié travaillent en Suisse, et au début des années 2000, il n'en reste plus que 2046, dont seulement un quart exerce en Suisse.¹¹³ L'Institut Sainte-Croix à Bulle n'échappe alors pas à ces divers changements au sein de sa Congrégation, et doit également recruter. Le vieillissement ou la maladie poussent les enseignantes religieuses à quitter la maison. La relève est difficile à trouver et coûte cher.¹¹⁴ Dès les années 1968, les problèmes financiers découlant de ces dépenses se sont accentués. Les conséquences se répercutent sur les différentes sections de l'Institut Sainte-Croix. Ainsi, l'école de commerce et le 1^{er} cours de français sont les premiers à disparaître dès l'année 1968.¹¹⁵ Le problème du manque de sœurs se poursuivant, les supérieures de la Congrégation doivent se résoudre à ne plus accueillir d'internes à partir de la

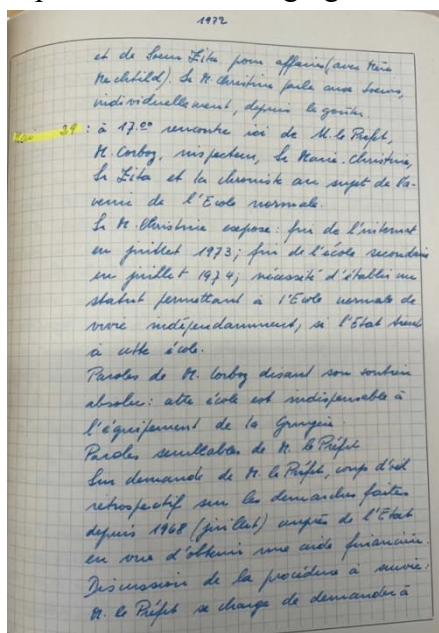


Figure 21: Page de la Chronique de l'Institut Sainte-Croix où les Sœurs écrivent la fin de l'École secondaire et de l'Internat (qui sera ensuite avancée d'une année), en mai 1972.

rentrée 1972. Cette décision est prise malgré elles, car la demande ne manque pas. Plus de 130 filles venant de l'étranger souhaitent venir étudier à Sainte-Croix.¹¹⁶ Ce déséquilibre financier est rendu public. En effet, la presse locale, comme *La Gruyère*, relate le mécontentement de la population régionale lorsque l'Institut a voulu, sans succès, augmenter les taxes d'écologie durant l'année 1969. « Un émoi ressenti par les parents à la réception d'une lettre de la directrice de l'Institut Sainte-Croix, à Bulle, les informant que les taxes d'écologie seraient majorées d'environ 300 % »¹¹⁷ Les taxes passeraient de CHF 80.00 à CHF 250.00 pour les classes de secondaire, et à CHF 320.00 pour les normaliennes.¹¹⁸ Cette hausse « reflétait la situation financière quasi-inextricable d'un établissement

¹¹³ DUBLER, Anne-Marie. « Menzingen Institut ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2008.

¹¹⁴ ISCB, *Chronique de l'Institut Sainte-Croix*, Bulle, décembre 1967.

¹¹⁵ ISCB, *Chronique de l'Institut Sainte-Croix*, Bulle, bilan de l'année 1967.

¹¹⁶ PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986)*. op. cit., p. 63.

¹¹⁷ « Les communes gruyériennes et les problèmes du district ». In *La Gruyère*, 22 février 1969.

¹¹⁸ « L'Institut Sainte-Croix majore ses taxes d'écologie de 300% ». In *La Gruyère*, 15 octobre 1968.

duement touché par la crise des vocations religieuses. ».¹¹⁹ L'aide de l'État et des communes devient alors essentielle pour la survie de l'établissement et le futur de ces demoiselles, comme écrit *La Gruyère* : « Le sort d'une centaine de jeunes filles étant en jeu, l'État et les communes ont résolu de rétribuer eux-mêmes trois maîtresses laïques de Sainte-Croix. »¹²⁰

6 Conclusion

Les recherches effectuées pour arriver à répondre à ma problématique « Comment a évolué l'Institut Sainte-Croix entre 1950 et 1974 ? » me permettent d'y répondre finalement comme suit.

Après avoir mis en contexte les possibilités d'enseignement offertes aux jeunes filles suisses, fribourgeoises et gruyériennes, j'ai commencé par développer mon premier axe sur l'année 1950 à l'Institut Sainte-Croix. Celui-ci est constitué de six filières qui comptent plus de 160 élèves (internes et externes) venant de Suisse, mais également de l'étranger. Leurs enseignantes sont toutes des religieuses de la Congrégation de Menzingen, issues principalement de la région de Fribourg. L'École de commerce a une forte fréquentation, tout comme l'École secondaire qui accueille les jeunes filles de la région. Au sujet de la presse locale, elle relate le rôle essentiel des Sœurs pour les jeunes demoiselles de la région.

Ces points divergent fortement avec la situation de mon second axe de 1974. En effet, nous ne trouvons plus qu'une filière à l'Institut, l'École Normale, composée de 57 étudiantes habitant uniquement dans le canton de Fribourg. L'aide de l'État est devenue essentielle pour subvenir aux dépenses de l'Institut, qui se portent principalement sur l'engagement de professeurs laïcs. Du point de vue de l'extérieur, malheureusement un seul article évoque l'Institut Sainte-Croix, ce qui n'est pas entièrement représentatif de l'avis extérieur. Cependant, tout comme en 1950, l'Institut garde une image glorieuse de son établissement. Les Sœurs enseignantes sont toujours perçues comme des femmes déterminées et investies dans leur mission. Les jeunes filles marquent la presse locale par leurs performances, musicales lors de la clôture de fin d'année, et culturelle lors d'un concours régional.

Au sein de mon dernier axe, je me suis intéressée à la cause de ces changements. Premièrement, le rôle de l'État au niveau de l'enseignement s'est intensifié de plus en plus dès

¹¹⁹ « Les communes gruyériennes et les problèmes du district ». *op. cit.*

¹²⁰ *Idem.*

1960, afin de rattraper le retard du canton accumulé durant les années précédentes et permettre à chacune et chacun un accès égal aux études. Les écoles secondaires connaissent une forte harmonisation et aboutissent à la création du Cycle d'orientation où la mixité entre les filles et les garçons est dorénavant la norme. L'Institut Sainte-Croix est alors contraint de fermer certains de ces cours en raison d'une baisse d'inscription. Un fort développement économique et politique, ainsi qu'une évolution des mentalités engendrent également un recul progressif des congrégations religieuses. La religion catholique perd de son influence dans le canton, et ceci a un impact direct sur la relève religieuse. En effet, au sein des congrégations, cette dernière diminue et les Sœurs se retrouvent dans la nécessité d'engager des laïcs ou même de fermer certaines de leurs écoles. L'Institut Sainte-Croix subit, comme les autres, une pénurie de Sœurs enseignantes, et ces dépenses supplémentaires signeront la fin de la dernière filiale encore active de l'Institut en 1989.

7 Bibliographie

Sources

Archives

ISCB (Institut Sainte-Croix Bulle), *Chronique de l'Institut Sainte-Croix*, Bulle, 1967 à 1973.

ISCB, *Chronique de l'Institut Sainte-Croix, École normale*, Bulle, 1973 à 1976.

ISCB, *Compléments tirés des notes de Sr Marie-Thérèse Pitteloud*, 1995. Bulle, 1968-1974.

ISCB, *Liste des sœurs de Sainte-Croix à Bulle*. Année 1974/1975.

ISCB, *Programme des études et catalogue des élèves*, année 1950-1951, 23 p.

ISCB. *Registre des internes de 1941 à 1971*.

ISCB, *Statistiques des élèves et des postulantes entre 1899 et 1982 – École Normale. Localités*. Bulle, année scolaire 1974/75.

« L'exposé de Sr Bénédicte », daté du 12 juin 2002, transmis par Sr Bénédicte lors de l'interview réalisée le 25 octobre 2021, 8 p.

Articles de presse

BISE, H. « Le cinquantenaire de l'Institut Sainte-Croix à Bulle ». In *La Liberté*, 30 mai 1949.

GLASSON, Gérard. « Après la Clôture de l'Institut Sainte-Croix, à Bulle ». In *La Gruyère*, 26 juin 1975.

GLASSON, Gérard. « Le cinquantenaire de Sainte-Croix ». In *La Gruyère*, 25 mai 1949.

G.G. « Clôture de l'Institut Sainte-Croix, à Bulle ». In *La Gruyère*, 29 juin 1976.

GODEL, Jean. « A elles cinq, elles ont reformé une communauté ». In *La Gruyère*, 15 avril 2017.

« Inauguration de l'Institut de la Gouglera ». In *La Gruyère*, 21 octobre 1969.

La Direction de l'Institut. « Le Pensionnat Ste-Croix ». In *La Gruyère*, 11 novembre 1899.

« Les communes gruyériennes et les problèmes du district ». In *La Gruyère*, 22 février 1969.

Lib. « Observer, développer, construire ». In *La Liberté*, 18 décembre 1975.

« L'Institut Sainte-Croix majore ses taxes d'écolage de 300% ». In *La Gruyère*, 15 octobre 1968.

MAILLARD, L. « Institut Sainte-Croix et enseignement secondaire ». In *La Gruyère*, 5 juillet 1960.

M.G. « Sainte-Croix, “dernière” Nouvelle ». In *La Gruyère*, 21 novembre 1972.

MG. « Sœur Marie-Agnès Fragnière ». In *La Gruyère*, 23 janvier 1982.

M.H. « La science appelle les jeunes ». In *La Liberté*, 5 octobre 1974.

REPOND, Jean-Bernard. « Les filles du pensionnat ». In *La Gruyère*, 24 septembre 2013.

SCH. A. « Le cinquantenaire de l'Institut Sainte-Croix ». In *La Liberté*, 18 juillet 1949.

SCH. A. « L'Institut Sainte-Croix ». In *La Liberté*, 14 juillet 1950.

Ts. « Du chant à la science ». In *La Gruyère*, 24 juin 1975.

Interview

Interview de Sr Nicole et Sr Bénédicte, réalisé le 25 octobre 2021.

Littérature secondaire

Ouvrages

AEBY-MAGNIN, Danielle. *Autrefois, le travail en Gruyère : 1930-1970*. Fribourg, La Sarine, 2016, 135 p.

AEBY-MAGNIN, Danielle. *Le temps de la vie*. Fribourg, La Sarine, 2010, 94 p.

BARRAS, Jean-Marie. *L'école normale cantonale de 1859 à 2003*. 280 p.
<https://www.nervo.ch/wp-content/uploads/2017/03/Au_temps_de_l_Ecole_normale.pdf>

GENOUD, François. *1855-2005 : de l'École secondaire aux CO de la Gruyère*. Bulle, 2006, 80 p.

PYTHON, Francis. *Histoire de Fribourg : Ancrages traditionnels et renouvelés*. Fribourg, Alphil éditions, 2018, 150 p.

MUTTER, Christa ; THALI, Johanna ; SCHÄREN, Christine ; DIETERICH, Barbara. *Femmes à Fribourg : Du pater noster à l'alma mater : sur la trace des femmes à Fribourg*. Fribourg, Méandre Edition, 1996, 60 p.

PHILIPONA, Anne. *L'éducation supérieure féminine dans le district de la Gruyère*. Séminaire III, 1996, 34 p.

PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986) : une contribution à l'éducation confessionnelle des jeunes filles en Gruyère*. Mémoire, Fribourg, 2009, 115 f.

RUFFIEUX, Joséphine. *La question de la mixité à l'école, en France, en Suisse et à Fribourg*. Travail de maturité, Bulle, 2002, 161 p.

Articles

DUBLER, Anne-Marie. « Menzingen Institut ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2008.

« Formation professionnelle ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012.

GONON, Philippe. « Apprentissage ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2007.

GRUNDER, Hans-Ulrich. « École primaire ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012.

GRUNDER, Hans-Ulrich. « Instruction publique ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012.

GUEx, Delphine. « Société de jeunesse ». In *La Gruyère dans le miroir de son patrimoine*, tome 4, 2011, 269 f.

HEAD-KÖNIG, Anne-Lise. « Éducation des filles ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2006.

HOFSTETTER, Rita ; SANTINI-AMGARTEN, Bruno. « École privée ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012.

HÜGLI, Anton. « École secondaire supérieure ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2011.

JORIS, Élisabeth. « Égalité féminine ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2021.

La rédaction. « Ursulines ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2014.

MARCACCI, Marco. « Étudiants ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2014.

MARCACCI, Marco ; GRUNDER, Hans-Ulrich. « École secondaire ». In *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012.

Documents web

« De l'Académie au Collège Sainte-Croix ». In *Collège Sainte-Croix*, 2014. Consulté le 21 novembre 2021. < <https://www.cscfr.ch/j33/index.php/fr/notre-coll-mainmenu-273/notre-histoire/de-lacademie-au-college> >.

« Fondation ». In *CENSG/SLPPG*. Consulté le 4 janvier 2022.
<<http://www.censg.ch/fondation>>.

Institut Religioscope. « Etude : les communautés religieuses dans le canton de Fribourg ». In *religion.info*, 2012. Consulté le 13 mars 2022. < <https://www.religion.info/2012/09/24/les-communaut-es-religieuses-dans-le-canton-de-fribourg/> >.

« Histoire ». In *Sœurs de Sainte-Ursule*. Consulté le 18 novembre 2021. < <http://fribourg.ste-ursule.org/histoire/> >.

« Histoire du conseil fédéral ». In *Confédération Suisse*, 2017. Consulté le 21 novembre 2021.
< <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/conseil-federal/histoire-du-conseil-federal.html> >.

« L'histoire de Gambach ». In *Gambach*. Consulté le 21 novembre 2021.
< <https://gambach.ch/notre-ecole/le-college/histoire> >.

UGSTER, David « Le long chemin vers le droit de vote des femmes ». In *Swissinfo.ch*. Consulté le 23 février 2022. < <https://www.swissinfo.ch/fre/le-long-chemin-vers-le-droit-de-vote-des-femmes/46354358> >.

ZBINDEN, Raphaël. « Estavayer-Le-Lac : Les Sœurs d'Ingenbohl ont vendu le Sacré-Cœur ». In *Cath.ch*, 2015. Consulté le 21 novembre 2021. < <https://www.cath.ch/newsf/estavayer-le-lac-les-soeurs-dingenbohl-ont-vendu-le-sacre-coeur/> >.

8 Sources des figures

Figure 1 : Photographie de la façade de l'Institut Sainte-Croix à Bulle en 1956.

Archives de l'Institut Sainte-Croix à Bulle, se trouvant à Menzingen. Photographie de 1956.....0

Figure 2 : Cours à l'Académie Sainte-Croix à Fribourg, tenue par les Ursulines de Porrentruy, en 1950.

Téléchargée le 6 mars 2022 sur le site du Collège Sainte-Croix,
< <https://www.cscfr.ch/j33/index.php/fr/notre-coll-mainmenu-273/notre-histoire/eleves> >.....5

Figure 3 : Inauguration du bâtiment principal de Miséricorde, en 1941 à Fribourg.

Téléchargée le 6 mars 2022 sur le site de l'université de Fribourg le 6 mars 2022,
< <https://www.unifr.ch/uni/fr/portrait/historique.html> >.....7

Figure 4 : Schéma personnel des possibilités d'études pour les jeunes filles dans le canton de Fribourg durant la première moitié du XXème siècle.

Données tirées des paragraphes précédents.....7

Figure 5 : Façade de l'Institut Sainte-Croix en 1914 à Bulle.

Photographie prise du livre : MOREL, Ch. *Institut Sainte-Croix à Bulle*. Bulle, 1914.....8

Figure 6 : Plan du bâtiment de la rénovation de 1903.

Archives communales de Bulle. Référence : DTDU-LTT-416.....10

Figure 7 : Évolution du nombre d'élèves de Sainte-Croix à Bulle entre 1899 et 1972.

Photographie prise du Mémoire : PROGIN, Annick. *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986) : une contribution à l'éducation confessionnelle des jeunes filles en Gruyère*, p. 87....11

Figure 8 : Schéma personnel des proportions des élèves de chaque section en 1950/51 à l'Institut Sainte-Croix.

Données prises : ISCB (Institut Sainte-Croix Bulle), *Programme des études et catalogue des élèves*, année 1950-1951, 23 p.....12

Figure 9 : Photographie des Sœurs de l'Institut Sainte-Croix à Bulle, en 1955.

Archives de l'Institut Sainte-Croix de Bulle, se trouvant à Menzingen. Pas de référence.....13

Figure 10 : Programme de la première et de la deuxième classe de secondaire durant l'année 1950/51 à l'Institut Sainte-Croix.

Données prises : ISCB (Institut Sainte-Croix Bulle), *Programme des études et catalogue des élèves*, année 1950-1951, pp. 6-17.....15

Figure 11 : Photographie des élèves de l'Institut Sainte-Croix à Bulle sur le terrain de jeu, en 1956.

Archives de l'Institut Sainte-Croix de Bulle, se trouvant à Menzingen. Photographie prise par Monsieur Glasson en 1956.....16

Figure 12 : Graphique personnel de la répartition des élèves de l'École Normale par districts dans le canton de Fribourg, en 1974/75.

Données tirées : Annuaire statistique. Fribourg, 1976, pp. 202-203.....18

Figure 13 : Graphique personnel du nombre d'élèves par district à l'École Normale de l'Institut Sainte-Croix en 1974.

Données tirées : ISCB, *Statistiques des élèves et des postulantes entre 1899 et 1982 – École Normale. Localités*. Bulle, année scolaire 1974/75.....18

Figure 14 : Graphique personnel des lieux de domicile des 51 élèves du district de la Gruyère à l'Institut Sainte-Croix en 1974/75.

Données tirées des archives : ISCB, *Statistiques des élèves et des postulantes entre 1899 et 1982 – École Normale. Localités*. Bulle, année scolaire 1974/75.....19

Figure 15 : Photographie de Marie- Agnès Fragnière.

Photographie prise dans *La Gruyère* du 23 janvier 1982, sur le site E-newspaperarchives.
< [https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LGE19820123-01.2.7&srpos=5&e=-----198-fr-20--1--img-txIN-Marie%252DAgnès+Fragnière-----0-FR----](https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LGE19820123-01.2.7&srpos=5&e=-----198-fr-20--1--img-txIN-Marie%252DAgnès+Fragnière-----0-FR---->) >.....19

Figure 16 : Liste des Sœurs enseignantes de l'Institut durant l'année 1974/75.

Données tirées des archives : ISCB, *Liste des sœurs de Sainte-Croix à Bulle*. Année 1974/1975.....20

Figure 17 : Le Chœur des élèves de l'École Normale de Sainte-Croix lors de la clôture de 1974/75.

Photographie prise dans *La Gruyère* du 24 juin 1975, sur le site E-newspaperarchives.
< [https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LGE19750624-01.2.18&srpos=4&e=-----197-fr-20--1--img-txIN-Institut+Sainte%252DCroix-----0-FR----](https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LGE19750624-01.2.18&srpos=4&e=-----197-fr-20--1--img-txIN-Institut+Sainte%252DCroix-----0-FR---->) >.....23

Figure 18 : Les deux gagnantes, Chantal Gremaux et Dominique Luthy ayant obtenu la mention « très bon » au concours « La science appelle les jeunes », lors de la clôture de 1974/75.

Photographie prise dans *La Gruyère* du 24 juin 1975, sur le site E-newspaperarchives.
< [https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LGE19750624-01.2.18&srpos=4&e=-----197-fr-20--1--img-txIN-Institut+Sainte%252DCroix-----0-FR----](https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LGE19750624-01.2.18&srpos=4&e=-----197-fr-20--1--img-txIN-Institut+Sainte%252DCroix-----0-FR---->) >.....23

Figure 19 : Cycle d'orientation de la Gruyère à Bulle en 1974.

Photographie prise dans le livre : GENOUD, François. *1855-2005 : de l'École secondaire aux CO de la Gruyère*, p. 60.....27

Figure 20 : Schéma personnel de l'évolution démographique de la Suisse par confession entre 1950 et 1990.

Données tirées du livre : VISCHER, Lukas. *Histoire du christianisme en Suisse : une perspective œcuménique*. Genève, Ed. Labor et Fides Ed. Saint-Paul, 1995, 345 p.....28

Figure 21 : Page de la *Chronique de l'Institut Sainte-Croix* où est citée la fin de l'École secondaire et de l'Internat (qui sera ensuite avancée d'une année), en mai 1972.

Photographie de l'archive : ISCB, *Chronique de l'Institut Sainte-Croix*, Bulle, 1967 à 1973...30

9 Annexes

Annexe 1 : Interview de Sœur Nicole et Sœur Bénédicte réalisé le 25 octobre 2021.

Le 25 octobre 2021, je me suis rendue à Rue de Pérolles à Fribourg pour interviewer deux anciennes élèves de l'Institut Sainte-Croix, Sœur Nicole, âgée de 78 ans, ainsi que Sœur Bénédicte âgée de 84 ans. Elles n'ont pas effectué tout à fait le même parcours scolaire, car Sœur Bénédicte habitait à Albeuve et Sœur Nicole venait de Sâles. Alors que Sr Bénédicte a effectué l'école secondaire à l'Institut, Sr. Nicole a fait ses études secondaires à Romont. Cependant, elles ont toutes les deux fait l'École Normale à l'Institut Sainte-Croix à Bulle. Bénédicte a fini ses études en 1957, et Nicole en 1963. Par la suite, elles sont entrées dans la Congrégation de Menzingen et sont devenues enseignantes primaires pendant environ 40 ans.

Présentez-vous-en quelques mots

Nicole : Je commence, je suis sœur Nicole, je suis née en 1943 à Sâles en Gruyère et ensuite nous avons déménagé lorsque j'avais 7 ans à Estévenens, ça se trouve entre Grangettes et Vuisternens-devant-Romont. C'est un petit village de 160 habitants, à ce moment-là. Alors j'ai fait toute mon école primaire là-bas mais nous étions de la première à la huitième, tous dans la même classe. En 3^{ème} année, je devais toujours aller monitrice et en même temps j'écoutais ce que les autres faisaient, ce n'était pas évident mais j'apprenais beaucoup de choses. Ensuite j'ai fréquenté l'école secondaire à Romont, et ensuite je suis allée à Bulle à Sainte-Croix, à l'Ecole Normale entre 1959 et 1963. Après je suis entrée dans la Congrégation et j'ai enseigné à Sorens pendant 39 ans à l'école primaire.

Bénédicte : Alors moi c'est sœur Bénédicte Delacombaz, donc je suis de la Haute-Gruyère. Je suis née aux Sciernes et j'ai grandi à Albeuve, mais actuellement c'est la commune du Haut-Intyamont et j'ai fait mon école primaire là-bas. Quand je suis rentrée à l'école primaire, c'étaient les garçons et les filles alors l'école des filles, on était une cinquantaine et j'ai tout le temps eu la même maîtresse. À l'âge de 14 ans j'ai donc fait la rentrée scolaire à Bulle mais comme externe, et puis j'ai encore fait les 2 années d'École normale à l'Institut Sainte-Croix. Et après, et puis il faut dire que l'École Normale de Bulle était la seule École normale de la région gruérienne, autrement on devait descendre jusqu'à Fribourg et ça nous posait problème. Les 2 dernières années je les ai faites en tant qu'aspirante à l'état religieux, de vie consacrée.

J'ai commencé comme postulante mais j'ai continué mes études. Et en 1957, j'ai fait le brevet, de 1957 à 1958 j'étais à Menzingen à la maison mère au-dessus de Zug pour le noviciat, et puis après je suis rentrée en fonction professionnelle à la Tour-de-Trême. Là j'ai navigué dans tous les degrés du primaire environ. D'abord les filles et plus tard garçons-filles. Alors j'ai enseigné 8 ans à la Tour-de-Trême, une année à Cottens, à Prez-vers-Noréaz puis Neiruz entre les deux j'étais pendulaire, en tout cela fait 15 ans. Ensuite, j'ai fait 15 ans à Sorens, j'ai retrouvé ma Gruyère. Après je suis partie à l'Institut Sainte-Croix pour l'âge de la retraite pour aider nos sœurs âgées. A ce moment-là l'Institut Sainte-Croix était devenu le foyer des sœurs âgées dans les années 1983. C'est vrai qu'à partir des années 70, l'Institut Sainte-Croix avait déjà pris le virage pour le foyer des sœurs âgées. Il y avait 2 comités : la communauté des actives et la communauté des sœurs âgées. Car en 1973, l'école secondaire s'est étatisée, avant c'était uniquement pour les hommes.

Pourquoi avez-vous choisi la Congrégation de Menzingen et pas une autre ?

Nicole : Je ne l'ai pas directement choisie parce que je suis allée à l'école secondaire à Romont où se trouvaient des Sœurs d'Ingenbohl. Et une sœur en particulier nous voyait déjà comme une sœur de leur Congrégation, et elle a voulu tellement m'influencer que je me suis dit que je n'entrerais pas dans cette Congrégation. Peut-être quand nous sommes adolescentes nous réagissons différemment (ahahah). Après l'école secondaire, j'ai commencé l'école ménagère près de Romont. A ce moment-là, Madame Rody (l'inspectrice), est venue nous demander à chacune ce que nous allions faire. Je lui ai dit que je voulais être institutrice. Et elle me demande ce que je fais là car que je perds une année. J'ai répondu que moi je voulais gagner de l'argent car mes parents ne peuvent pas me payer ce genre d'étude. Elle m'explique qu'il existe des bourses pour vous aider, que je ne savais pas. Alors elle a pris contact avec mes parents et la maitresse d'école pour m'éviter de perdre une année à l'école ménagère. Nous avons d'abord appelé à l'Ecole Normale de Gambach, mais tout était déjà pris. A Sainte-Agnès tout était pris, à la Providence tout était pris. Je savais qu'il y avait aussi à Estavayer une école normale mais je ne voulais pas y aller car il y avait des sœurs d'Ingenbohl. A la fin elle me dit qu'il y a encore une École Normale à Bulle, et là il restait juste une place ! Donc dans la semaine j'ai été passer les examens d'entrée et puis le même jour on m'a dit que j'avais réussi et la semaine suivante j'entrais à l'Ecole Normale. Ça n'a pas été facile pour moi car ça faisait déjà un bon mois que l'école avait commencé. Au début je ne comprenais pas trop, la chimie, la physique, l'algèbre, je n'y comprenais rien. J'ai bien pleuré là-dessus. Et tout à coup une sœur m'a dit qu'elle me prendrait après les leçons. Ensuite j'ai pu rattraper et je me suis sentie au

même niveau que les autres. Et c'est pendant ce temps qu'intérieurement j'ai ressenti comme un appel. C'est sûrement le destin.

Bénédicte : Alors moi j'avais déjà pensé à la vie religieuse, mais vaguement. Plus tard je pensais que je me marierais à un paysan, j'avais déjà un petit coup d'œil (ahahaha). Et après, l'institutrice primaire, qu'on a toujours eu la même, était grande amie avec les sœurs de Menzingen, entre autres avec les novices, Sœur Yolande, et Sœur Noël, qui était l'une des responsables. Mademoiselle Boschung (institutrice) faisait beaucoup de religion, de liturgie, donc parlait assez souvent de la vie religieuse. Elle avait une dévotion pour Sœur Thérèse et je m'appelais Marie-Thérèse de mon nom de baptême. Car à l'époque il fallait changer de nom dans les faits religieux. On révélait l'homme nouveau, symboliquement c'était ça. On avait 3 Marie-Thérèse à l'école, et un jour elle avait un portrait de Sainte-Thérèse de l'enfant Jésus et elle a dit : si elle n'en appelle aucune à la vie religieuse, je la tournerai contre le mur. Ce n'est pas ce qui m'a déterminé bien sûr mais j'entendais comme ça. Ensuite j'ai commencé l'école secondaire à Sainte-Croix, c'étaient les seules sœurs que je connaissais de Menzingen. En fait, les sœurs du Rosaire aussi, c'étaient des sœurs dominicaines. J'avais une tante et deux cousines là-bas. Mais comme je voulais être enseignante et faire l'Ecole Normale chez elles ça ne jouait pas, car j'aurais dû aller en France. Et quand j'ai dit mon désir de ma vocation religieuse, Mademoiselle Boschung m'a dit : « Tu sais, il ne faut pas choisir une congrégation à l'étranger, tu as meilleur temps de prendre une congrégation suisse, par exemple les sœurs de Menzingen ». Et lorsqu'elle m'a dit ça, j'ai déjà fait une ou deux années secondaires. Ensuite ça s'est un peu plus précisé. Pour finir, un soir, c'était un printemps, et j'étais dans mon lit à 21h30 il fallait se réveiller le matin de bonne heure pour prendre le train. Nous étions à l'horaire des internes, donc nous commençons de bonne heure. Les garçons de l'école secondaire pouvaient prendre celui de 7h15, mais nous nous devions prendre celui de 6h15. Alors j'étais au lit, il faisait chaud, je réfléchissais, et tout à coup l'appel de 150 manières il s'est réitéré, mais ce soir-là il s'est fait assez précis. J'ai été élevée par Tanti et Tonton, non par ma maman, car j'étais souvent malade, et nous étions 10 à la maison, donc ils m'ont élevée aux Sciernes-d'Albeuve. Et je les ai vus là assis, Tanti et Tonton, ils étaient tout blancs et tout vieux. J'étais quand même seule et j'ai dit : Et eux Seigneur ? Moi j'ai pensé aux missions, il y a moi quand même, je suis là. Ça a été comme une réponse intérieure. Alors puisque c'est comme ça je lui dis oui. Je me suis relevée, je suis allée dire à Tanti ça et Tonton était à un comité, alors je lui ai demandé de lui dire. Tout ça c'était au printemps et en automne je suis entrée à Sainte-Croix pour les 2 années de normales et ensuite j'ai suivi le même cursus que Nicole.

Durant combien de temps avez-vous été actives au sein des sœurs ?

Nicole : En tant qu'enseignante, j'ai enseigné pendant 40 ans, en comptant mes années à la Tour-de-Trême et à Sorens. Ensuite j'ai terminé l'enseignement en 2005. Ensuite j'ai été au service des sœurs âgées.

Bénédicte : Moi c'est la même chose. J'ai quitté l'enseignement après, j'ai commencé en 58 et terminé en 98, 40 ans aussi. Avec les différents postes que j'ai nommés. Et depuis là je suis au service de sœurs âgées. Une vingtaine d'années à Sainte-Croix, et ensuite ici à Fribourg.

**Décrivez ce qui formait la Congrégation de Bulle lorsque vous l'avez intégrée ?
(Nombre de sœurs, les origines,...)**

Nicole : Alors moi j'ai fait la liste des sœurs quand j'y étais, durant 4 ans. Il y avait 24 sœurs dont 16 enseignantes, et les autres étaient soit à la cuisine, soit dans les étages ou à la lessive. La plupart était des Romandes et quelques-unes venaient de Suisse allemande.

Bénédicte : Toi tu as commencé en quelle année à Sainte-Croix ?

Nicole : Moi j'ai été de 59 à 63.

Bénédicte : Alors moi ça faisait de 51 à 57, ça se vaut à peu près. A part quelques sœurs qui ont été changées dans la Romandie. S'il y avait un peu moins ça aurait été chez toi, mais ça se maintenait encore. C'est tout à coup que ça a baissé. Ça a commencé à baisser à la fin de l'enseignement secondaire dans les années 70/73.

Nicole : On avait deux enseignantes laïques, Madame Broiller qui nous enseignait l'histoire et Madame Esseiva qui donnait la gymnastique.

Bénédicte : Tandis qu'avec moi il n'y en avait pas encore. Tu vois j'ai commencé en 51 et elle en 59, il y a quand même 8 ans d'écart.

Y-avait-il une certaine hiérarchie entre les sœurs ?

Nicole : Il y avait la Supérieure. Il y avait sœur Agnès qui était directrice de l'Ecole Normale. C'était séparé entre les écoles. Il y avait la Supérieure de la communauté et la Supérieure de l'Ecole Normale, euh la directrice de l'Ecole Normale.

Est-ce que la directrice de l'Ecole Normale s'occupait aussi de l'école secondaire ?

Bénédicte : Oui, elle avait un peu le tout quand même, les écoles. Je crois que l'école secondaire, avec son programme et ce qui était impliqué depuis fort longtemps, elle impliquait moins que d'adaptations tout à coup, comme la pédagogie par exemple.

Nicole : Disons la directrice de l'Ecole Normale, elles en discutaient ensemble mais je ne peux pas dire qu'elle dirigeait l'école secondaire. C'était plutôt sœur Germaine.

Bénédicte : Oui c'est vrai, nous aussi. Mais le champ était plus restreint. Car si je prends la sœur Valentine, qui était la responsable des sœurs, elle avait beaucoup de prestance. Et à l'époque il n'y avait pas encore sœur Agnès, c'était sœur Colette, donc dans les années 55. Sœur Colette était responsable de l'Ecole Normale et postulante. Mais je ne crois pas des sœurs car il y avait Valentine après Ermaniosef. Mais c'est vrai, il faut quand même dire que l'Institut à l'époque c'était aussi tout l'internat. Il y avait des cours de langue, y avait les cours de commerce. Alors y avait pas mal d'internes. Il y avait autant d'internes que d'externes je pense. Même plus d'internes je dirais. Alors y avait toute une direction, qui était la direction de la maison et qui était en même temps direction des sœurs. Celle-ci n'était pas responsable en soit de l'enseignement. Tu vois, pour les cours de langue c'était Maria Presca. Donc c'était séparé en sous-secteurs on pourrait dire.

Ensuite la direction de l'Ecole Normale a pris une importante incidence. Parce qu'elle était là comme sœur Colette, après Marie-Agnès où il y a eu les spécialisations plus marquées par rapport à l'enseignement. Le monde extérieur était plus en contact avec les maitresses d'école normale, du secondaire, qu'avec les autres sœurs.

Mais la marche générale de la maison c'était quand même la responsable de la communauté. Car elle s'occupait aussi des internes.

Est-ce qu'il y avait un certain lien avec la maison mère de Menzingen ?

Nicole : Disons qu'il y avait un lien avec la maison mère du côté de la communauté. Mais ce qui concernait l'enseignement, c'était indépendant de Menzingen.

Au niveau des financements, étiez-vous aidées par l'État ?

Pas du tout. C'est que par après qu'elles ont reçu.

C'est donc que par la maison mère que vous étiez financées ?

Nicole : Oui.

Bénédicte : C'étaient des écoles privées. L'école secondaire, qui a existé depuis 1900-1901 avec l'Ecole Normale, étaient des instituts privés. C'était les sœurs qui devaient financer, elles travaillaient pour la plus grande gloire de Dieu. Je veux dire elles ne recevaient pas de salaire. Cependant, il y avait les pensions des internes qui aidaient. Nous les externes, nous avions aussi un petit écolage. Ce n'était pas beaucoup. Pour les portemonnaies de nos parents, qui gagnaient peu à l'époque, c'était déjà beaucoup. On payait peut-être 50 fr par trimestre. Bon, il ne faut pas comparer à aujourd'hui. Il fallait aussi payer l'abonnement du train. Chaque mois il fallait sortir 20 fr. A l'époque, on ne pouvait pas envisager d'être interne. Une fois que j'étais postulante, les deux dernières années, je n'ai pas dû payer. Après, les premiers professeurs laïcs qu'elles ont eus, c'était l'Institut qui les payait.

Marie-Thérèse Glasson était payée par les sœurs. Elle était laïque et enseignait l'histoire et la calligraphie. Mais elle n'était pas affiliée à une caisse de retraite. L'Institut ne l'avait pas affiliée à une caisse de retraite. Donc elle s'est dit à un moment donné : Moi j'aimerais bien (l'AVS c'était autre chose) avoir une caisse de retraite. Alors elle a quitté l'Institut pour aller en primaire à Bulle, pour pouvoir payer sa retraite. Nous, nous n'avions pas ce système. Les sœurs ont toujours pensé, ce qui a été une erreur mais on ne peut pas leur en vouloir, qu'on serait toujours toute une équipe. Si bien qu'elles ne nous ont jamais affiliées à une caisse de retraite. Nous dans les villages, on était payées par l'État et les communes, mais on ne participait pas à cotiser pour la caisse de retraite. Et à un moment donné ça été obligatoire de la part de l'État. Nous aurions dû faire de gros rachats, mais finalement Menzingen a fait pour chacune de la Congrégation les rachats nécessaires petit à petit, en vendant un terrain, elles assuraient. Maintenant nous sommes beaucoup moins nombreuses, mais ça fait quand même une trentaine d'années que toutes les sœurs ont été affiliées à une caisse de retraite en Suisse allemande.

Pourriez-vous décrire comment se passait une journée habituelle de sœur ?

Nicole : elles se levaient très tôt c'est clair. Elles avaient toujours une demi-heure de méditation. Aussi les Laudes, la messe, ensuite le déjeuner.

Les internes devaient aussi participer à la messe mais pas tous les jours. Tous les jours, il y avait la messe. Nous avions un aumônier qui était un capucin. Alors il y avait par exemple

trois classes qui y participaient le lundi et le mercredi. Peut-être deux ou trois classes le mardi, le vendredi. Parce que nous ne pouvions pas toutes dans la chapelle, elle était un peu petite pour tout le monde. Mais en tout cas deux, si ce n'est pas trois fois par semaine, les élèves devaient aller à la messe. A midi, certaines étaient avec les élèves au réfectoire, mais d'autres mangeaient dans un autre réfectoire en communauté.

Quelles sont vos études ?

Nicole : Alors 2 ans d'écoles secondaire plus 4 ans d'école normale

Bénédicté : La même chose.

Est-ce qu'il y avait des hommes dans l'enseignement ?

Nicole : Non. A part l'aumônier qui nous donnait la religion.

Bénédicté : Il y a juste eu lors du 800^{ème} de Fribourg. C'était le 800^{ème} anniversaire de la ville de Fribourg et il y avait eu un spectacle noir et blanc. Nous à Bulle, nous avons fait un mini spectacle là-dessus. Ça devait être en 1957. Pour moi c'était l'année du brevet. C'était Jean Baeriswyl qui venait. Il était metteur en scène et prof de danse. Il nous avait fait des cours de danse pour faire des chorégraphies. J'aimais ça ! C'était le seul homme à part les capucins. Enfin des fois je m'en souviens, on avait 3 jours de retraite des élèves. Et là alors c'était des prédicateurs étrangers. On avait eu le père Demisco, un dominicain. Ça m'est resté la phrase type de cette retraite qui est très positive : « Les souffrances du moment ont peu de poids en comparaison de la masse éternelle de gloire qui nous attend ». Et ça, ça m'a beaucoup marqué. Je crois que c'était durant mes années de secondaire, c'était peut-être en 53 comme ça.

Nicole : Je ne crois pas qu'on en a eu nous, j'ai aucun souvenir.

Bénédicté : Je me souviens qu'on pouvait aller voir à l'église paroissiale le crucifix. Et moi devant ce crucifix, je me disais : « C'est quand même vrai ou ce n'est pas vrai, c'est possible qu'un homme comme ça, soit Dieu ». J'avais eu ces questions dans le cadre de cette retraite.

Entre les années 50 et 60, le nombre de sœurs a-t-il changé ?

Nicole : non, moi je ne crois pas. C'était stationnaire.

Dressez un portrait des élèves qui étaient inscrites à St-Croix

Bénédicte : Pour moi, le grand nombre était des élèves de Bulle. Il y avait plus de secondaires externes il me semble, et même du commerce. Le grand nombre des élèves venait des environs oui, Bulle, Broc. De l'Intyamon, quand moi j'étais y en avait trois de Montbovon deux de Gruyère, deux ou trois du Pâquier. C'était l'équipe du train ça. Il y avait aussi celles de la Tour, mais elles, elles prenaient un bus. Quelques-unes de Marsens, Vuippens, Riaz, quelques-unes de Vuadens. Oui par-là autour.

Nicole : Il y avait aussi les internes oui. Chez nous en tout cas, il y avait deux du Valais, de la région de Fully. Aussi une du Jura. Elles suivaient l'Ecole Normale donc.

A partir de quel âge les élèves pouvaient rentrer à l'Institut et quand est-ce qu'elles finissaient ?

Nicole : Moi je crois que celles de la ville de Bulle, elles étaient déjà à 12 ans/13ans à l'école secondaire. Et dans les villages alentours, c'était 14 ans. Nous devions toujours redoubler la 4^{ème}.

Bénédicte : Et chez nous, nous devions toujours redoubler la 3^{ème}. Bonne ou pas bonne, ça faisait partie. On devait faire trois ans de cours moyens au lieu de deux. A l'époque, on disait rien, c'était comme ça. Alors bien sûr, ça nous retardait d'une année.

Est-ce que toutes les filles de l'Institut devaient être obligatoirement catholiques ?

Nicole : Chez nous en tout cas, il y avait aussi les protestantes.

Bénédicte : Oui les Lévy !

Nicole : Les Brandt et les Blaser. Alors oui les protestantes étaient accueillies.

Bénédicte : Nous les Levy ils étaient juifs. Tu vois moi j'ai fait en 51, c'était un peu après la guerre. Ils étaient bien établis à Bulle hein. Nous on ne faisait pas de différence. Elles ne venaient pas juste aux cours de religion, je crois.

Nicole : Pendant ce temps elles avaient de l'étude et pis voilà.

Est-ce qu'il y avait plus d'élèves étrangères ou de la région ?

Nicole : Beaucoup de la région à l'école secondaire et l'Ecole Normale et de commerce. Mais il y avait à côté de cela les cours de langue. Il y avait premier cours de français, 2^{ème} cours de français, 3^{ème} cours de français. Alors bien sûr celles-ci venaient toutes de la Suisse allemande ou bien du Tessin. Et je crois bien qu'il y avait même eu certaines de l'étranger.

Bénédicte : Tandis que pour l'Ecole Normale, pas forcément l'école secondaire. Car après, l'Ecole Normale est devenue une école d'État dans les années 73 et quelques. En gros, ça a été étatisé. Après faute de sœurs enseignantes, on a dû fermer l'Ecole Normale en 86. Moi j'ai ma nièce, qui est à la Haute-Ecole Pédagogique, mais qui enseigne aussi, a fait les deux premières années à Bulle et les deux dernières années en bas à Fribourg pour qu'elle puisse terminer ses études. Mais nous on avait les examens à Fribourg de toute façon. Ça avait beau être une école privée et tout, au niveau cantonal c'était les mêmes exigences, du programme, des examens, tout. Parce qu'ensuite on enseignait dans les écoles d'État. L'école primaire était plus du tout des écoles privées. Donc nous devions avoir les mêmes compétences que les autres.

Au niveau de l'enseignement, est-ce que vous pourriez décrire comment se passait une journée dans l'Institut ?

Nicole : Alors on se levait, je pense, vers 6h30, et si on allait à la messe on devait se lever en tout cas une demi-heure plus tôt. Ensuite, on avait le déjeuner. Il nous restait un petit peu de temps, car on commençait les cours aux alentours de 8h. On avait les cours jusqu'à 11h30. Après il y avait le repas, et après le repas les élèves devaient aller se promener. Avec une sœur bien sûr qui les accompagnait. Tandis que moi, je n'allais pas car j'allais aider à préparer les légumes pour le lendemain avec les volontaires. Comme ça, ça me diminuait le prix de l'école. Et j'étais toute contente tout compte fait ! Parce que je n'aimais pas trop aller me promener en ville (ahahaha). Alors j'aidais la cuisine. Il y avait des volontaires, c'est-à-dire des filles de Suisse allemande qui venaient pour apprendre le français. Et elles étaient volontaires, on les appelait comme ça. Maintenant on dirait plutôt apprentis-ménagers, car elles avaient un diplôme à la fin. A 14h les cours reprenaient jusqu'à 16h, puis une pause. Après il fallait étudier jusqu'au souper. Après le souper à l'Ecole Normale, on avait droit à une heure de temps d'étude.

Bénédicte : Les externes c'étaient un peu comme ça. Sauf qu'on devait se lever plus tôt que vous, à cause du train. On avait été jalouses des garçons parce qu'ils prenaient le train de 7h15, mais nous on devait prendre celui de 6h15 ! Quand tu attendais tagadatagada et qu'on

n'était pas prêtes, de bleu ! Après on arrivait en ville vers 7h. Alors on passait toujours à la chapelle Notre Dame de Compassion. Ça c'était celles qui venaient de l'Intyamon, les autres je ne sais pas. On disait un Salut Marie. On entrait par la porte des pauvres. C'était la première porte de l'Institut où effectivement les pauvres sonnaient à midi pour venir manger dans un petit coin. Donc on sonnait, et c'était soit une postulante, soit une sœur qui nous ouvrait la porte. Et ça je me rappelle toujours. Tu vois nous on arrivait, on avait déjà parlé dans le train, les copines quoi. Alors quand c'était Marie-Josèphe, ça m'énervait. Elle faisait « pchhhhhhhht ». C'était silence. On entrait dans une petite salle à côté et ici on avait l'étude jusque vers 7h45 quand commençaient les cours. Il fallait être à 8h dans la salle. Durant ce moment d'étude, on ne faisait pas les sottises parce qu'on profitait de finir les devoirs que nous n'avions pas tout à fait finis. Alors à midi on dînait là-bas. Si on ne pouvait pas, car si les cours recommençaient à 13h30, on ne pouvait pas monter dîner à la maison. Si ça commençait à 14h, ça allait. J'ai eu pris mon vélo, demi-heure de vélo pour pouvoir dîner en haut chez nous. Je faisais la course avec le train. Mais j'arrivais à l'heure pour les cours. Mais ça se faisait quand il faisait beau temps, l'entre-saison du beau car quand il faisait mauvais c'était fichu. On mangeait alors de temps en temps à l'Institut mais on n'aimait pas tant. A l'adolescence, ce n'est jamais assez bon tu vois. Alors quand on dînait là-bas, je ne crois pas que les externes devaient aller se promener parce qu'on suivait un autre régime. Vers 17h45, on quittait l'étude, on n'avait pas le temps de branguer pour prendre le train. A 18h50 on arrivait à la maison. C'étaient des grosses journées, on partait à 6h15 le matin, on revenait à 18h50 le soir. Après on soupait chez nous. Il fallait aussi faire les devoirs, parce qu'à l'époque les heures d'étude ça ne suffisait pas. Quand on était externe, honnêtement parlant, on branguait comme on dit un peu plus que quand vous étiez. Tu vois on était à la maison, tu ne travailles pas la même chose. Des fois c'était 22h, ça arrivait car tu écoutais quand même les nouvelles à la radio.

Pour les internes, est-ce que vous pouviez rentrer chez vous ?

Nicole : On pouvait rentrer à la maison quand il y avait les vacances. Il y avait Carnaval, Pâques, Noël, et en été bien sûr. Et peut-être La Toussaint. C'était long.

Est-ce que vos parents venaient, ou des visites étaient autorisées ?

Nicole : Oui c'était autorisé tout à fait. Mais c'était rare, ils ne pouvaient pas toujours venir. Nous avions aussi l'étude.

Est-ce que les élèves devaient suivre le même rythme que les sœurs ?

Nicole : Certains jours étaient obligatoires. On devait aller, ça ne se discutait pas.

Est-ce que les internes étaient réparties d'une certaine manière dans les dortoirs ou dans les tâches à effectuer ?

Nicole : Les élèves n'avaient pas de travaux spéciaux, car elles étaient ici pour les études. A part les volontaires, mais c'était différent.

Quelles étaient les matières étudiées au secondaire par exemple ?

Bénédicte : Connaissant pas ce qui est demandé aujourd'hui, nous avons de la peine à faire le rapprochement.

Nicole : Moi j'étais à l'école secondaire à Romont, donc c'était peut-être un peu différent. Mais on avait tous les banches : le français, l'allemand, les maths, la géo, l'histoire, le chant, sciences naturelles, ... Nous n'avions pas l'anglais, ni de matières à option.

Bénédicte : Je me pose la question : les filles qui faisaient que l'école secondaire, elles avaient un certificat à la fin ? Moi il me semble qu'elles avaient quand même un certificat. Car il y en avait qui faisaient seulement l'école secondaire.

Nicole : Je ne sais pas si elles avaient un certificat. En tout cas, leurs notes ou un papier comme quoi elles ont suivi l'école secondaire.

Est-ce que vous aviez chacune votre livre ou c'était par oral ou prise de notes ?

Nicole : L'histoire on avait des livres, la géo aussi. Physique et chimie, nous n'avions pas de livres, nous devions prendre des notes.

Bénédicte : Elle nous faisait des schémas. Mais à Bulle, c'est vrai ça a toujours été dit l'enseignement était très bon ! Je ne dis pas que les autres ne l'étaient pas.

Nicole : Je crois que c'était plus poussé, car il y avait une rivalité entre Fribourg et Bulle.

Bénédicte : Je ne veux pas dire que c'est encore maintenant, mais...

Nicole : Bulle ne voulait pas être moindre que Fribourg. Alors on était toujours un peu plus poussé.

Bénédicte : Les maths étaient aussi des bouquins. Il y avait des bouquins de problèmes, d'algèbre, ... Nous prenions pas mal de notes aussi. On utilisait peu de classeurs à l'époque, c'étaient plutôt des cahiers. Parfois c'étaient également des fiches avec des anciennes photocopieuses à l'encre. Il n'y avait pas de diapositives, tu en as eues Nicole toi ?

Nicole : Oui on a eu le projecteur.

Quelles étaient les règles à suivre (habits, langage,...) ?

Nicole : oui elles regardaient assez. Il ne fallait pas que ce soit trop court. C'était un petit peu rigolo. C'était surtout en secondaire qu'il y avait pas mal de ces petites règles. Tandis qu'à l'Ecole Normale, il y avait moins.

Bénédicte : Cela dépendait aussi de quelle sœur. Certaines étaient plus strictes que d'autres. Je m'en rappelle, mais ça ce n'était pas souci de politesse. Nous, on était à l'école secondaire à ce qui s'appelait le BIBI. Mais c'était le restaurant du marché à l'époque. Aujourd'hui il y a Ampliphon et l'agence Gruyère Immo. L'Institut l'avait acheté car il n'y avait plus assez de place pour les élèves. C'était le Café du marché. Ce café, il avait encore la structure d'un café quand on était à l'école. C'était vraiment une longue salle de bistrot. Depuis la porte de sortie jusqu'au pupitre y avait un bout. C'était rigolo car on allait chez la maîtresse lui montrer un truc. Et quand on partait, pour être polie, on devait aller à reculons pour rester polie vis-à-vis de la maîtresse. Il fallait bien regarder pour ne pas chopper une des colonnes ahahahah. Et dès qu'on était près de notre pupitre, on pouvait alors lui tourner le dos.

Nicole : On ne devait pas courir dans les escaliers. Parfois des filles se glissaient sur la balustrade, alors là aïe aïe aïe.

Bénédicte : Il y a aussi eu un problème vestimentaire, mais moi j'étais déjà loin. Lorsque la mode des pantalons est venue. Au début à l'Institut Sainte-Croix, elles ne voulaient pas qu'elles portent de pantalons. Il y a eu des bagarres. Pour finir, elles ont dit oui, nous on trouvait ça ridicule mais on n'avait pas notre mot à dire. C'était une restriction qui était mal vue et je ne trouve pas justifiée.

Est-ce que vous aviez des activités extrascolaires ?

Nicole : Les internes avaient beaucoup de possibilités ; Moléson, théâtre, ... Car, bien sûr, comme elles étaient internes, le dimanche il fallait aussi les occuper.

Bénédicte : Bien sûr car tout ce régiment d'internes, il faut dire qu'elles ne partaient pas à la maison.

Nicole : Elles organisaient beaucoup d'activités.

Bénédicte : Mais nous en tant qu'externes, nous n'avions pas le droit de faire partie d'une société du village. Je n'avais pas le droit par exemple d'être du Groupe choral de l'Intyamon. Mais alors j'avais le droit d'être des Jeunes Filles, car c'était la JAC, Jeunesse agricole catholique (ironie). Donc pas de société profane.

Quelles étaient les relations entre les sœurs et les élèves ?

Nicole : On les côtoyait tous les jours. Il y avait des sœurs nous apprécions plus que d'autres, mais c'étaient des relations très humaines.

Bénédicte : Également en tant qu'externes. Il y en avait qui étaient vraiment sympas, comprenaient la jeunesse et nous faisaient rire. A part les règlements, moi j'ai bien aimé les sœurs de l'Institut. Jolie ambiance.

Quelles étaient les liens entre l'Institut et les autres écoles des environs ?

Nicole : C'est difficile de dire. Mais l'Ecole Normale avec l'école publique, il y avait des relations, car nous on allait en stage ou donner des cours dans des classes de Bulle. Nous étions en contact avec les maîtresses et maîtres de l'école primaire. Pour le reste je ne peux pas répondre.

Bénédicte : Pour le reste, lorsque nous étions à l'école secondaire, je ne crois pas qu'il y avait tant de relations. D'ailleurs, l'école secondaire des garçons était où il y a aujourd'hui l'Ecole de musique. Alors les garçons devaient se tenir là-bas et les internes étaient de l'autre côté. Mais sinon, il y a eu de très bonnes relations entre le passage du secondaire privé, le nôtre, au passage du secondaire à la ville de Bulle. Sœur Marie Bosco a eu donné des livres, et même enseigné le temps qu'elle était encore en travail. L'Ecole Normale automatiquement étant donné que c'était une école d'État. Tous les programmes étaient soumis à Fribourg. Il y avait beaucoup d'écoles normales à l'époque dans le canton de Fribourg.

Est-ce qu'il y avait des différences entre les programmes des filles et des garçons ?

Bénédicte : Au primaire, la différence était notoire. Les garçons avaient du calcul et du dessin et nous on n'a jamais eu de dessin, on avait toujours de la couture. C'était comme ça. Au secondaire, je n'arrive pas à dire. Mais on avait quand même une formation manuelle. A l'Ecole Normale on avait même un examen de cuisine au brevet. Mais honnêtement, on s'en fichait un peu car on mettait plus de temps pour les branches éliminatoires.

Annexe 2 : Liste des sœurs durant l'année 1950/51

Nom	Fonction
1. Sr Jeanne d'Arc	Maîtresse
2. Sr Madeleine	Maîtresse
3. Sr Agnès	Maîtresse
4. Sr Alice	Maîtresse
5. Sr Angelina	Maîtresse
6. Sr Engratis	Maîtresse
7. Sr Gertrude-Marie	Maîtresse
8. Sr André	Maîtresse
9. Sr Colette	Maîtresse
10. Sr Leonilla	Maîtresse
11. Sr Alphonse-Marie	Maîtresse
12. Sr Marie-Pauline	Maîtresse
13. Sr Jeanne Thérèse	Maîtresse

14. Sr Catherine	Maîtresse
15. Sr Charlotte	Maîtresse
Sr Germaine	Maîtresse
Sr Maria-Prisca	Maîtresse
Sr Marie-Agnès	Maîtresse
Sr Marie-Addolorata	Maîtresse
Sr Véronique	Maîtresse
Sr Thérèse-Marie	Sacristaine-repasseuse
Sr Junilla	Aide à la salle d'ouvrage
Sr Placida-Maria	Infirmière
Sr Philomena	Jardinière-lessiveuse
Sr Christiane	Cuisinière
Sr Anne-Françoise	Maîtresse de maison
Sr Danielle	Aide-cuisinière ¹²¹

¹²¹ ISCB, *Liste des sœurs de Sainte-Croix à Bulle*. Année 1974/1975.

Annexe 3 : Liste des enseignants laïcs engagés en 1968.

1. Mme Allaman Corboz	Méthodologie pour la 4ème classe de l'Ecole Normale. Français pour la 3ème classe de secondaire
2. Mme Renée Vanpach (belge)	Arithmétique et sciences pour les classes de secondaire. Comptabilité pour l'Ecole Normales
3. Mme Kolly	Dessin et histoire pour la 1ère classe de secondaire. Français et gymnastique pour les classes de français.
4. Mlle Joye	Gymnastique pour l'Ecole Normale et les classes de secondaire. Allemand pour les classes de secondaire
5. Mlle Rime	Français pour les cours de français. Anglais et allemand pour les classes de secondaires.
6. Mlle Andrey	Leçons de piano
7. M. Schuwey	Leçons de violon ¹²²

¹²² ISCB, *Chronique de l'Institut Sainte-Croix*, Bulle, décembre 1967.

10 Remerciements

Je tiens à remercier particulièrement Monsieur Grandjean, professeur du séminaire « Histoire de la Suisse de 1930 à nos jours » pour son soutien et ses conseils tout au long de la rédaction de ce travail de maturité.

Je remercie également ma famille, particulièrement ma maman, et mes proches pour la relecture attentive de ce travail ainsi que pour le soutien qu'ils m'ont apporté. Un grand merci aussi à Sœur Bénédicte et Sœur Nicole qui ont accepté de prendre du temps pour répondre à mes questions, et Sœur Maria, grâce à qui, j'ai pu avoir accès aux archives de l'Institut Sainte-Croix se trouvant à Menzingen, sans quoi j'aurais eu du mal à trouver toutes les informations dont j'avais besoin.